



AR VRAN

PUBLICATION ORNITHOLOGIQUE DU
LABORATOIRE DE ZOOLOGIE DE LA
FACULTE DES SCIENCES DE BREST

1971 - TOME IV, fasc. 2

○ NIDIFICATION DU MERLE A PLASTRON
DANS LES MONTS D'ARREX

REMARQUES A PROPOS DE L'OBSERVATION
ESTIVALE DE MOUETTES PYGMEES
IMMATURES SUR LE LITTORAL DU FINISTERE

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU
16 NOVEMBRE 1970 AU 15 MARS 1971

PROBLEMES POSES PAR LES ACTUALITES
ORNITHOLOGIQUES

SOMMAIRE

Nidification du Merle à plastron (*Turdus torquatus torquatus*) dans les
monts d'Arrée

par G. MOYSAN
A. THOMAS..... 83

Remarques à propos de l'observation estivale de Mouettes pygmées (*Larus
minutus*) immatures sur le littoral du Finistère

par L. KERAUTRET..... 87

Actualités ornithologiques du 16 novembre 1970 au 15 mars 1971

par Y. GUERMEUR
M. LE DMEZET
J.-Y. MONNAT
A. THOMAS..... 89

Problèmes posés par les Actualités ornithologiques

..... 152

NIDIFICATION DU MERLE A PLASTRON

(TURDUS TORQUATUS TORQUATUS) DANS LES MONTS D'ARREE

par Gerard MOYSAN et Alain THOMAS

Diverses observations effectuées au printemps 1971 confirment une fois de plus l'intérêt ornithologique de la Bretagne intérieure et particulièrement des montagnes d'Arrée. Nous avons pu en effet y établir la nidification du Merle à plastron (*Turdus t. torquatus*), nidification qui renforce encore le parallélisme entre l'avifaune nicheuse de Bretagne et celle des Iles britanniques.

HISTORIQUE DES OBSERVATIONS

La première observation date du 6 juin. Ce jour-là, Gérard MOYSAN observe à une centaine de mètres l'un de l'autre, deux merles au plastron blanc très net, et dont la pâleur des ailes contraste bien avec le reste du plumage. S'envolant des broussailles au pied des rochers, ils disparaissent tous deux très vite vers l'est après avoir poussé plusieurs "tac-tac" très secs. Il s'agit manifestement de deux Merles à plastron mâles.

La seconde observation, qui cette fois établit effectivement la reproduction, a lieu le 20 juin. Revenu avec Jean-Louis PRATZ pour confirmer la présence, sinon de nicheurs, du moins d'estivants, MOYSAN observe deux individus qui disparaissent aussitôt dans la pente, suivis de près par un troisième oiseau. Ce dernier, au vu de son plastron très blanc, est certainement un mâle. Quant aux deux premiers, l'un d'eux est un juvénile au plumage brun terne très semblable à celui d'un Merle noir (*T. merula*) du même âge, et l'autre un adulte, sans doute la femelle. Lorsque nous atteignons l'endroit d'où ils sont partis, nous voyons s'envoler un second juvénile qui se pose une cinquantaine de mètres plus loin. Plusieurs fois de suite il prend son vol dans la lande. Il a encore la queue très courte et n'a manifestement pas quitté le nid depuis bien longtemps.

Les 26 et 27 juin, accompagné de Dominique QUILLIEN, Alain THOMAS se rend à son tour sur le lieu des précédentes observations. Cela lui permet, le 27, de prouver la nidification d'un second couple : une femelle nourrit un juvénile encore revêtu de quelques duvets (tête et queue) alors que dans les environs se trouvent deux autres juvéniles qui, eux, semblent totalement indépendant.

Le 27 juillet, deux mâles sont encore notés sur les lieux de reproduction.

INTERPRETATION DES DONNEES

Caractéristiques de l'espèce

Outre le plastron blanc très net, mais qu'on ne peut toujours voir, le meilleur caractère d'identification semble être la pâleur relative de l'aile par rapport au reste du plumage, pâleur qui se remarque bien sur l'adulte en vol. Notons aussi le caractère extrêmement farouche de l'espèce, les individus dérangés disparaissant très vite à l'abri des accidents de terrain avant de se retirer à bonne distance, ce qui gêne considérablement l'observation et ne facilite pas la détermination.

Habitat

Le milieu fréquenté est le même que celui de la sous-espèce du nord (*T. t. torquatus*), en l'occurrence une colline couverte de lande d'où émergent çà et là quelques têtes de rochers, le tout dans un lieu isolé. L'altitude correspond également à celle signalée par les Britanniques (de 1 000 à 1 600, ou 2 000 pieds) puisque la crête où l'espèce a niché dans les monts d'Arrée culmine à un peu plus de 300 mètres.

D'autre part, les deux couples restaient apparemment cantonnés au flanc nord de la butte. Notons que ce versant, plus frais présente une couche de végétation nettement plus épaisse et surtout plus variées avec, outre les ajoncs et bruyères composantes habituelles de la lande, de nombreuses plantes des sous-bois : fougères, houx, ronces, myrtilles, etc...

Reproduction

L'analyse des données permet de conclure à la reproduction certaine de deux couples. La présence de deux mâles distincts était notée dès le 6 juin et celle de deux femelles confirmée le 27.

Le premier couple semble avoir mené à bien l'élevage de deux jeunes observés ensemble à trois reprises : un couple et deux juvéniles d'environ trois semaines le 20 juin, un mâle et deux juvéniles le 26, deux juvéniles indépendants le 27 juin. Quant au second couple, la seule donnée concernant sa nidification ne nous permet pas d'évaluer le vo-

lune de sa nichée : une femelle nourrissant un juvénile présentant encore quelques traces de duvet, le 27 juin.

Enfin, les observations des 20 et 27 juin permettent de situer le début des pontes aux alentours du 15 mai pour le premier couple, et du 25 au 30 mai pour le second, ce qui concorde assez bien avec les dates signalées tant par les Britanniques pour *T. t. torquatus* ("De mi-avril à mai, et même juillet"), que par GEROUDET pour *T. t. alpestris* ("de mi-mai à mi-juin dans les régions supérieures").

Sous-espèce

Il ne fait pas de doute que les oiseaux des monts d'Arrée appartiennent à la sous-espèce nordique, *Turdus torquatus torquatus*. Outre le milieu fréquenté qui est le même, le plumage des oiseaux observés est celui de cette sous-espèce (absence des taches blanches abdominales qui donnent à la race montagnarde son aspect écailleux), et le même que celui des oiseaux observés en migration sur nos côtes.

DONNEES ANTERIEURES

La migration pré-nuptiale du Merle à plastron donne lieu à de nombreuses observations le long des côtes des différents départements bretons. Ces oiseaux, de la sous-espèce nordique *T. t. torquatus* pour tous les exemplaires identifiés à cet égard, sont notés tout le long du littoral essentiellement du 15 mars au 15 avril : les dates extrêmes qui nous soient connues sont le 15 mars 1962 et le 17 avril 1970 ; NEINERT-ZHAGEN (1948) cite une observation de *T. t. torquatus* un 30 avril à Quessant. A ce moment, les Merles à plastron séjournent aussi bien sur les portions rocheuses du littoral (Groix et Belle-Ile (56), pointes St-Mathieu, de Corsen, de Landunvez (29N), cap Sizun (29S), et surtout Quessant (29N), etc...) que sur des zones moins accidentées (Pont-l'Abbé et baie d'Audierne (29S), dunes d'Erdeven (56), etc...). Une seule observation intérieure : un mâle à Beauvais/Paimpont (35) le 18 avril 1963.

Partant de données similaires, les rédacteurs de l'Ornithologie de la Basse-Bretagne (1934) avaient envisagé la reproduction de l'espèce sur le littoral : "Nous l'observons chaque année sur les mornes d'ajoncs solitaires de la côte trégorroise du Finistère en mars et avril. Nous pensons même que quelques couples pourraient y nicher sans en avoir cependant encore la preuve". A la lumière des données actuelles, cette hypothèse nous paraît douteuse, et nous pensons que les Merles à plastron observés au printemps sur nos côtes sont tous des migrants.

CONCLUSION

Comme dans tout nouveau cas de reproduction se pose ici la question de savoir s'il s'agit vraiment d'une acquisition ou d'une espèce passée inaperçue antérieurement. Nous ne pouvons rien affirmer, mais il faut noter que le site de reproduction est au coeur d'une région particulièrement bien connue de MM. LEBEURIER et KERAUTRET : il est peu vraisemblable que le Merle à plastron leur ait échappé s'il avait niché avant 1971. Reste à savoir si cette petite "population" se maintiendra : d'ores et déjà nous pouvons signaler qu'un mâle au moins est présent en avril 1972 et chante sur le site de reproduction de l'an passé.

-références-

- GEROUDET, P., 1954.- Les passereaux. II : Des Mésanges aux Fauvettes.
Delachaux & Niestlé Ed., Neuchâtel, Suisse.
- LEBEURIER, E. & RAPINE, J., 1934.- Ornithologie de la Basse-Bretagne.
Ois. Rev. fr. Ornith., 4 : 650-702.
- MEINERTZHAGEN, R., 1948.- Birds of Ushant, Brittany. *Ibis*, 90 : 553-567.
- WITHERBY, H.F., JOURDAIN, F.C.R., TICEHURST, N.F. & TUCKER, B.W., 1958.-
The Handbook of British Birds. Vol. II, Warblers to owls. H. F. & G.
WITHERBY Ltd., London.

REMARQUES A PROPOS DE L'OBSERVATION ESTIVALE
DE MOUETTES PYGNEES (*LARUS MINUTUS*) IMMATURES
SUR LE LITTORAL DU FINISTERE

par Lucien KERAUTRET

Depuis 5 ans nous passons régulièrement le mois de juillet sur le littoral du Nord-Finistère et nous y avons rencontré à 2 reprises une Mouette pygmée immature.

- le 27 juillet 1969, un individu est posé parmi d'autres laridés sur le sable de la baie de Kernic/Plouescat. A notre approche, il s'envole et disparaît.

- le 17 juillet 1971, un individu est remarqué en vol à l'embouchure d'un ruisseau, au lieu-dit Port-Neuf en Sibiril. Il se pose quelques instants, reprend son vol puis quitte les lieux.

Nous avons trouvé dans la littérature récente deux autres observations d'immatures de cette espèce, en juillet, sur le littoral Nord du Finistère.

- le 10 juillet 1960, J.J. Guillou et J.P. L'Hardy observent un individu à l'étang de Curnic/Guissény. (Oiseaux de France n°30, p40).

- le 5 juillet 1968, un exemplaire est noté à Curnic/Guissény (faisant suite à des observations les 5 et 13 juin au même lieu) (Ar Vran 1968 n°4).

On peut donc considérer cette espèce comme pratiquement régulière en juillet en Bretagne.

La seconde remarque concerne le plumage. En effet les oiseaux observés en juillet ont un plumage qui ne correspond à aucune des figurations des guides classiques. Il s'agit d'oiseaux âgés d'un an, donc des immatures, et en mue. Leur aspect est déconcertant, et peut conduire un observateur sur la pente dangereuse de la recherche de l'Oiseau rare ou l'amener à abandonner la détermination.

Si l'oiseau observé par Guillou et L'Hardy possédait encore les deux rectrices externes tachées de noir à l'extrémité, les deux individus que nous avons vus avaient la queue entièrement blanche. Celui du 17 juillet 71, vu de près et longuement, avait des rectrices de diverses longueurs donnant à la queue un aspect échancré. Le dessous sombre des

ailles, qui caractérise bien les adultes, a un aspect variable aussi et les deux individus que nous avons vus étaient différents à cet égard. De même, la tête est diversement marquée de noir.

Nous voulons profiter de cette note pour souligner la nécessité d'employer correctement les termes juvénile et immature en été et en automne.

Dans AR VRAN tome III (1970) n°1, nous relevons deux observations de juvéniles les 19 août et 11 septembre 1969. Là, le terme juvénile paraît correctement employé, c'est à dire désigne des individus nés au printemps 1969. Par contre lorsque nous lisons dans AR VRAN 1968 tome III n°1 plusieurs observations d'immatures du 17 août au 19 septembre, nous pensons qu'il s'agit en réalité de juvéniles dans la majorité des cas.

Le même genre de remarque pourrait être fait au sujet des Busards par exemple, mais cela nous entraînerait trop loin ...



KERNIC / PLOUESCAT
27-7-68



SIBIRIL
17-7-71

Mouettes Pygnées immatures en plumage de mue.

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU 16 NOVEMBRE 1970 AU 15 MARS 1971

par Yvon GUERNEUR, Maurice LE DMEZET, Jean-Yves MONNAT et Alain THOMAS

Ont collaboré aux présentes actualités :

MM. ABJEAN, Yves ALLEGRE, Jean-Pierre ANNEZO, Loïc ANTOINE, Pierre ARZEL, Mlle Annie BARRE, MM. Yves BOURGAUT, Yves BRIEN, Noël BRIGANT, BROUSSE, Marcel BURDIN, Paul CANEVET, Henry CAPP, Gérard CAPP, Alain CHARRIER, Pierre CONSTANT, Jean-Pierre CORNIER, Pierre CRENN, P.-Y. DALINO, Gérard DEGROIX, Jean DELAUNAY, Fanch DORVAL, Patrick DORVAL, Jean-Louis DUPONT, Yves FERRAND, Pierre de FONQUERNIE, François FOREST, Yves GRUET, Yvon GUERNEUR, Jean-Paul GUYOMARC'H, Patrick HAMON, Christian HAYS, Jean-Louis HERAUD, Tugdual HUON, Lucien KERAUTRET, Ewenn de KERGARIOU, Marcel KERVILLA, Mlle Lucienne LE COURTOIS, MM. Maurice LE DMEZET, François LE DRU, Jean-Claude LEFEUVRE, Bernard LE GARFF, Joseph LE LANNIC, Michel LE PAPE, Raymond LE PENNIZIC, Marcel LE PENNEC, Alain LE TOQUIN, Maurice L'HER, René de LIEDEKERKE, Albert LUCAS, Royer MAHEO, Joseph MANAC'H, Jean-Yves MONNAT, Guy MOREL, Gérard MOYSAN, Ludovic NAVELLOU, Pierre NICOLAU-GUILLAUMET, Roger ONNO, Hubert PAUGAM, Gérard PAULMIER, Joseph PERESSE, René PERON, Patrice PETIT, Joseph PILLET, Gilles POUILLAUEC, Jean-Louis PRATZ, Daniel PRIEUR, Dominique QUILLIEN, Michel RENAULT, RIVALLAIN, Guy ROLLANDO, Michel ROPARS, Francis ROUX, Alain THOMAS, Denis THOMAS, Jean-Louis TREHEN, Alain TUAL, Jean-Pierre TURPIN.

PLONGEON SP. (*Gavia sp.*)

48 données

38 observations dans

le Finistère, 6 dans le Morbihan, 2 en Loire-Atlantique, 1 en Ile-et-Vilaine, 1 dans les Côtes-du-Nord.

En Ile-et-Vilaine, 3 au barrage de la Rance le 21 novembre.

En Loire-Atlantique, 1 le 27 décembre et 5 le 15 janvier au Croisic.

Dans le Morbihan, un rassemblement remarquable de 70 ind. sur la barre d'Étel le 6 février.

Dans le Finistère, notons : 15 dans la baie du Poulmic/rade de Brest le 22 novembre, 4 le 20 novembre et 9 le 20 décembre en baie de Morlaix, 21 le 23 décembre en baie de Douarnenez...

Dans les Côtes-du-Nord, 1 le 16 décembre en baie de Paimpol.

Des mouvements sont observés sur la côte du Léon : à la pointe St-Mathieu/Plougonvelin, 1 vers le nord le 28 janvier et 1 vers le sud le 28 février ; à la pointe de Landunvez, 6 vers le sud le 6 décembre et 1 vers le sud le 28 janvier.

PLONGEON ARCTIQUE

(*Gavia arctica*) .

26 données

20 observations dans

le Finistère, 1 dans les Côtes-du-Nord, 1 dans le Morbihan et 3 en Loire-Atlantique :

Finistère

: anse de Portsall : 1 le 16 novembre, 4 le 28 janvier ;
baie du Poulmic/rade de Brest : 3 le 12 décembre ; baie
de Daoulas/rade de Brest : 1 le 13 décembre, 10 le 22
février ; baie de Douarnenez : 14 le 23 décembre ; Mous-
terlin/Fouesnant : 1 le 26 décembre ; le Vougo/Guissény :
1 le 26 décembre et le 9 janvier, 4 le 16 janvier, 2 le
24 janvier, 1 le 13 mars ; baie de Guissény : 1 le 2
janvier, 1 le 13 mars ; anse de Tréoupan/Ploudalmézeau :
6 le 14 janvier ; Keremma-Tréfléz : 2 le 16 janvier, 1
le 31 janvier ; Mengan/Plouzané : 2 le 7 février ; Tre-
ganma/Loznaria-Plouzané : 1 le 7 février ; Karlouan : 1
le 17 février et le 13 mars.

Côtes-du-Nord : Port-Blanc/Penvenan : 1 le 9 janvier.

Morbihan : Penthièvre/Quiberon : 1 le 17 décembre.

Loire-Atlantique : Le Croisic : 2 les 21 et 22 février, 1 le 23.

PLONGEON IMBRIN

(*Gavia immer*) .

11 données

Morbihan : 1 en baie d'Étel le 16 novembre ; 3 à Penthièvre/Quibe-
ron le 17 décembre et 1 le 23 février ; 1 à Locmariaque
le 27 janvier.

Loire-Atlantique : 1 au Croisic le 21 février.

Finistère : 1 à Kersaint-Portsall le 6 décembre ; 2 en baie de Douarnenez les 23 décembre et 23 février ; 1 au Vougo/Guissény le 9 janvier ; 4 en baie de Goulven le 23 février.

PLONGEON CATMARIN

(*Gavia stellata*) .

8 données

1 en migration à

la pointe de Landunvez (29N) le 17 novembre ; 1 en baie de Douarnenez (29S) le 23 décembre ; 1 ind. tué dans l'embouchure du Blavet (56) le 8 janvier ; 1 au Vougo/Guissény (29N) le 9 janvier ; 1 au Croisic (44) le 15 janvier puis 1 le 21 février et 2 le 22 février au même endroit ; 1 entre Carnac et Locmariaquer (56) le 24 février.

GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*) .

novembre

décembre

janvier

Ille-et-Vilaine :

étang de Trémignon
barrage de la Rance
étang de la Nusse

5
2
1

1
7

7

Côtes-du-Nord :

baie de St-Jacut
baie de la Fresnaye
St-Briac
le Jaudy
sillon de Talbert
estuaire du Trieux
baie de St-Brieuc
Perros-Guirec
baie de Paimpol

1
15

29

20

30-40

2
8
3
2
1
1

Finistère :

baie de Morlaix
Aber Wrac'h
rade de Brest
Ile-Tudy
Mousterlin/Fouesnant
baie de Concarneau
Yeun-Elez/monts d'Arrée

10
2

8

10
3
7
1
1

8
8
19

2

Morbihan :

Plouharnel
Carnac-St-Philibert-La Trinité
rivière d'Auray
golfe
Suscinio/Sarzeau
Ambon
Billiers
étang du Cranic/Brec'h

2
5
1
5

1

2
8
3
42
3

4

1

45

5

3

Loire-Atlantique :

La Turballe		7
La Baule		1
Le Croisic		15
réservoir du Vioreau	10	
étang de la Poitevinière	14 30	1

Sur les plans d'eau intérieurs, des bandes subsistent en fin-novembre : 5 à Trémignon le 21, 14 à la Poitevinière le 22. En décembre il n'en demeure qu'en Loire-Atlantique : 10 au Vioreau et 30 à la Poitevinière le 13 ; ailleurs, seulement quelques isolés. Ces oiseaux vont pour la plupart disparaître à la mi-décembre : 2 seulement à la Poitevinière le 20, 1 à Trémignon le 21.

En milieu maritime, on note localement un passage à la mi-décembre : maximum de 29 à St-Jacut le 13 (contre 15 le 9)... 42 dans le golfe le 14 (contre 25 le 8) ; les forts stationnements sur les étangs du nord-est du pays nantais sont à rattacher à ce passage.

La vague de froid de fin-décembre-début-janvier provoque un afflux, surtout sur les côtes sud : 7 à Moustierlin le 26, 10 au Croisic le 27, 30 à Locmariaquer (56) le 30, 30 à Suscinio le 31, 20 à Penarf (56) et 143 à Dangan (56) le 1er janvier, 12 à Penins/Sarzeau le 2.

Dans l'ensemble, les effectifs de la mi-janvier sont plus forts que ceux de décembre, bien que les bandes de fin-décembre aient disparu : à St-Jacut, on note un maximum de 40 le 17 janvier.

A la fin-janvier, retour sur l'étang du Cranic : 3 le 24 et 6 le 27.

Alors que les hivernants disparaissent localement (2 le 5 février à St-Jacut), le passage commence début-février : 36 en rivièrè d'Auray le 3 et le 6, 1 sur l'étang de Priziac (56) à partir du 11. Les effectifs se maintiennent en quelques points du littoral jusqu'à la fin du mois : côte de Locmariaquer à Plouharnel.

A partir du 18 février, les plans d'eau intérieurs se repeuplent alors qu'un fort passage est noté partout jusqu'au 26 : 2 à l'étang des Salles/Perret (22) le 18 ; 15 à l'étang du Boulet/Feins (35) le 19 ; 1 couple au Vioreau (44) le 20. Le passage se traduit par de nets maxima au Cranic le 20 (17 ind.), en baie de Morlaix le 21, au Croisic le 22 (25 ind.), dans le golfe le 23 (55 ind., puis 30 le 26).

Par la suite, seul le golfe abrite de gros effectifs : 56 le 5 mars, 30 le 9, 35 le 12, 40 le 14 ; 7 au Vioreau le 13 mars.

→ GREBE ESCLAVON (*Podiceps auritus*) . 23 données

Finistère : anse du Poulmic/rade de Brest : 9 le 22 novembre ; rade de Brest : 4-8 le 13 décembre ; baie de Morlaix : 1 le 20 décembre ; baie de Quarnenez : 35 le 23 décembre, 4 les 21 et 23 février ; Moustierlin/Fouesnant : 4 le 26 décembre ; Kerurus/Plouneour-Trez : 1 le 28 février.

- Côtes-du-Nord : millon de Talbert/Pleubian : 4 le 10 janvier ; St-Jacut, 2 le 13 décembre.
- Ile-et-Vilaine : St-Malo : 1 le 10 décembre.
- Morbihan : baie de Quiberon : 2 le 28 novembre ; Carnac : 1 le 3 février.
- Loire-Atlantique : Le Croisic : 9 le 22 février, 1 le 23.

GREBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) . 49 données

- Finistère : rade de Brest : 26 en baie de Daoulas, 10 à l'Auber-lac'h et 98 dans la baie du Poulmic le 22 novembre, 50 à 80 en baie de Daoulas le 12 décembre, 12 au Poulmic le 9 janvier, 40 à 50 en baie de Daoulas le 16 janvier, 200 en baie de Daoulas le 22 février ; Baie de Morlaix : 6 le 20 décembre, 1 du 2 au 20 janvier, 2 le 25 janvier, 1 le 25 février ; Aber Wrac'h : 2 le 7 janvier ; Kérénna/Tréflex : 2 le 28 février. Notons 3 ind. en migration le 6 décembre à la pointe de Landunvez.
- Morbihan : St-Philibert : 4 le 16 novembre ; Locmariaquer : 2 le 25 novembre, 17 le 27 janvier, 3 le 16 février ; notons aussi 14 de Locmariaquer à Plouharnel le 3 février, 10 de Locmariaquer à Carnac le 24 février, 31 sur ce dernier parcours le 13 mars ; de Sarzeau à Port-Navalo/Arzon : 5 le 29 janvier ; Plouharnel : 9 le 17 décembre, 3 le 23 février ; Pénestin : 2 le 1er janvier ; Penerf/Dangan : 5 le 1er janvier, 7 le 14 février ; golfe : 3 le 8 décembre, 6 le 14, 3 le 26, 14 le 5 mars, 2 le 15 mars.
- Loire-Atlantique : réservoir du Vioreau : 1 le 13 décembre ; Le Croisic : 1 le 15 janvier, 1 le 22 février, 2 le 7 mars ; Penn-Bron/ : 6 le 7 mars.
- Côtes-du-Nord : estuaire du Jaudy : 1 le 9 janvier.
- Ile-et-Vilaine : étang de Sains : 1 le 21 novembre.

Plusieurs observations semblent indiquer un passage en fin-février et mars : golfe du Morbihan et ses abords (Carnac, Locmariaquer...), Kérénna, Le Croisic, etc...

- GREBE CASTAGNEUX (*Podiceps ruficollis*) . 160 données
- Passage bien marqué autour du 20 novembre avec un pic le 21 en rivière d'Etel (56) (53 ind.), le 22 en rivière de Pont-l'Abbé (29S) (45 ind.), le 21 à l'étang de St-Jean/Mendon (56) (22 ind.). Diminution rapide ensuite : 33 le 25 en rivière d'Etel, 5 le 25 à St-Jean, 12 le 24 en rivière de Pont-L'Abbé.

Augmentation nette dans la première quinzaine de décembre : 15 le 28 novembre, 25 le 5 décembre, 40 le 17 à Kerhuon (29N) ; 47 le 20 décembre en rivièrre d'Etel ; 25 le 12 en rivièrre de Pont-l'Abbé ; apparition au Vioreau (44) du 6 au 13 décembre.

La vague de froid de fin-décembre et début janvier provoque une diminution en rivièrre d'Etel (30 le 2 janvier), à Kerhuon (15 le 28 décembre). A l'exception de l'étang de Kerizan/Crac'h (56) où les effectifs sont à leur maximum (25 ind.) du 26 décembre au 10 janvier, tous les plans d'eau douce sont désertés à cette époque. En revanche, on note un afflux en milieu maritime : 21 en rivièrre d'Auray (56), le 26, 30 en rivièrre de Pont-l'Abbé le 28, 15 dans l'Aber Benoît (29N) le 7 janvier, 57 à Baden/golfe (56) le 8 ...

Ensuite, on note le retour des oiseaux à Kerhuon : 29 le 14 et 45 le 22 janvier.

Fin-janvier, nette diminution à Kerhuon (10 le 28) et en rivièrre d'Auray (2 le 30), alors que la rivièrre d'Etel montre un maximum de 59 le 5 février.

Dans l'ensemble, les effectifs diminuent fortement en février, tandis qu'un passage se dessine nettement à partir du 23 en baie de Morlaix (29N). Le passage se poursuit à mi-mars : 25-30 à Kerhuon le 14 (contre 2 le 5).

Premier chant à Menehan/Kerlouan (29N) le 25 février ; retour des nicheurs fin-février à St-Renan (29N) : les deux couples sont cantonnés le 25.

PUFFIN DES ANGLAIS (*Puffinus puffinus*) . A la pointe de Landunvez (29N), 5 dont 1 de la race des Baléares *P.p. mauretanicus* le 19 novembre, 4 le 21 novembre, 1 le 6 décembre : tous ces oiseaux passent vers le sud ; en baie de St-Jacut (22), 12 le 22 novembre ; en baie de la Fresnaye (22), 5 le 22 novembre.

PUFFIN CENDRE (*Procellaria diomedea*) . 1 à la pointe St-Mathieu/Plougonvelin (29N) le 21 janvier.

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) . 45 données
Dans l'intérieur : à St-Renan (29N), 1 le 17 décembre et 2 le 23 décembre ; à l'étang du Rodain/La Roche-Bernard (56), 2 le 20 décembre.

Quelques comptages ici et là : dans l'embouchure de la Loire, 57 le 21 novembre ; au Croisic (44), 30-40 le 27 décembre, 90 le 21 février, 50 le 22, 75 le 23 février, 40 le 7 mars ; à la Turballe (44), 20 le 27 décembre ; entre Raguenez et Concarneau (29S), 13 le 9 janvier, 50 le 24 février ; au Conquet (29N), 74 le 3 décembre, 90 le 4 février, 10 le 6 mars ; à l'embouchure de l'Aber-Benoît (29N), 20 le

6 décembre ; dans l'embouchure de la Rance (35), 35 le 12 décembre, 65 le 17 janvier, 38 le 11 février ; dans l'embouchure du Jaudy (22), 30 le 9 janvier etc...

Les premiers *P. c. sinensis* sont déterminés à partir du 11 février (Rance) puis cette forme est notée sur l'ensemble des côtes bretonnes.

HERON CENDRE (*Ardea cinerea*) . 165 données

Loire-Atlantique : les 14 données proviennent de l'intérieur, la plupart avant la mi-décembre : au Vioreau, 4 le 22 novembre, 2 le 6 décembre, 4 le 13 et 6 le 20 décembre, 1 le 16 janvier, 2 le 20 février ; à la Poitevinière, 5 le 22 novembre, 7 le 13 décembre, 1 le 20 décembre ; à Grandlieu, 20 le 22 novembre ; à St-Etienne-de-Montluc, 6 le 22 novembre, 7 le 13 décembre, 1 le 12 mars ; à Nantes, 1 le 11 mars.

Morbihan : dans l'intérieur ; 2 le 6 décembre, 4 le 24 décembre et à nouveau 2 le 22 février à Priziac ; 1 le 24 décembre à Bégard ; 1 le 27 à Ste-Anne-d'Auray. Sur la côte, retenons 26 le 20 décembre en rivière d'Étel.

Finistère-sud : notons 12 à Concarneau le 9 janvier, mais seule la rivière de Pont-l'Abbé est un secteur important : 16 le 19 novembre, 40 le 22, 31 le 3 décembre, 20 le 12, 15 le 28, 31 le 14 janvier, 30-35 le 28 janvier.

Finistère-nord : dans l'Elorn, 14 le 28 novembre, 18 le 17 décembre ; à Goulven-Keremma, au moins 17 le 31 janvier ; en baie de Morlaix, 19 le 23 novembre, 32 le 20 décembre, 25 le 10 janvier, 32 le 17, peu ensuite. Plusieurs observations dans l'intérieur : à St-Renan, 1 le 26 novembre ; 1 à Plougourvest et 1 à Plouvorn le 27 décembre.

Côtes-du-Nord : très peu noté sur la côte ; notons dans l'intérieur, 1 au Coroncq/Glommel le 12 décembre et le 17 janvier.

Ille-et-Vilaine : uniquement dans l'intérieur : fortes bandes avant la mi-décembre à Lampâtre/Goven (24 le 22 novembre, 34 le 13 décembre) et au Boulet/Feins (13 le 28 novembre). Isolés ensuite jusqu'à mi-février à l'étang des Roches/La Guerche-de-Bretagne, à Lampâtre, à Guignen. Après la mi-février, des oiseaux réapparaissent au Boulet (7 le 18, 10 le 28) et à Lampâtre (4 le 21).

BUTOR ETOILE (*Botaurus stellaris*).

1 entendu le 20 février à l'étang de Bourgharré (35) ; 1 le 11 mars à l'étang de Goulven (29N).

SPATULE BLANCHE (*Platalea leucorodia*). 1 dans les marais de Séné (56)
le 12 mars.

CYGNE TUBERCULE (*Cygnus olor*) . 15 en Grande-Brière (44) le 17 janvier.

CYGNE SAUVAGE (*Cygnus cygnus*) . 1 trouvé mort à Porz Gwenn/Plouescat
(29N) vers le 20 janvier ; 1 sur la
Vilaine (56) le 4 mars.

OIE SP (*Anser sp.*) . 4 données

1 au Yeun-Elez/Brennilis (29N) le 13 décembre ; 7
en vol entre Kerjean et St-Vougay (29N) le 25 ; deux bandes de 3 ind.
à Belle-Ile (56) le 27 ; 1 ind. (peut-être Oie des moissons) dans les
polders du Mont-St-Michel (35) le 11 février.

OIE RIEUSE (*Anser albifrons*) . 3 données

210 dont 65 juvéniles dans les polders
du Mont-St-Michel (35) le 12 janvier et 127 au même endroit le 11 fé-
vrier ; 12 le 28 février à St-Dolay, dans les marais de la Vilaine
(56).

OIE CENDREE (*Anser anser*) . 4 données

11 en vol vers le nord entre Lanrivouare
et Ploudalmézeau (29N) le 25 décembre ; 10 dans les marais d'Anbon
(56) le 31 ; 1 à Penerf/Dangan (56) le 1er janvier ; 1 en Vilaine (56)
le 5 mars.

BERNACHE CRAVANT (*Branta bernicla*) . 140 données

	novembre	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :			
baie du Mont-St-Michel		65	135
Côtes-du-Nord :			
baie de Lancieux et baie de l'Arguenon	26	50	10
anse d'Yffignac			4
estuaire du Trieux			14
estuaire du Jaudy			115
Finistère :			
baie de Morlaix		18	45
baie de Goulven	18	60	130
embouchure des abers			105
Morbihan :			
petite mer de Gâvres	1	20	
baie de Plouharnel		70	260
golfe	3600	6000	<u>8500</u>

rivière de Penerf/Dangan			96
estuaire de la Vilaine	25	+	196

Loire-Atlantique :

traict de Pen-Bé/Assérac			650
traict du Croisic			250-300
baie de Bourgneuf	600	+	370

En plus de ces données de recensements, où l'on voit une progression régulière sur la plupart des lieux d'hivernage, jusqu'à la fin-février, les effectifs restent relativement stables : ainsi 7000 ind. sont encore notés dans le golfe (56) le 12 mars. Le départ y est très rapide car le 15 ne subsistent que 3000 ind. puis 360 le 19.

Un passage semble se produire dans la deuxième quinzaine de février : les 18 et 19 février, l'espèce apparaît en rivière de Pont-l'Abbé (29S) ; le 23, maximum noté aux traicts du Croisic avec 750 ind. contre seulement 300 le 3 mars.

En baie de Morlaix, le départ a lieu vers le 9 mars. Dernières données pour la période : 225 à Le Tour-du-Parc (56) le 14, 80 à Lampaul-Ploudalmézeau (29N) le 11 et 74 à Goulven le 15.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*). 140 données

	novembre	décembre	janvier
--	----------	----------	---------

Ille-et-Vilaine :

baie du Mont-St-Michel	100	<u>445</u>	400
barrage de la Rance		2	24

Côtes-du-Nord :

baie de Lancieux et baie de l'Arguenon		45	85
baie de la Fresnaye		48	
anse d'Yffignac			49
estuaire du Trieux			6
estuaire du Jaudy			96

Finistère :

baie de Morlaix			16
Goulven	0	3	0
St-Renan	1	0	0
rade de Brest	1	13	68
rivière de Pont l'Abbé	2	8	30

Morbihan :

baie de Plouharnel		3	
Kerizan/Crac'h		1	
golfe	8	70	149
rivière de Penerf		39	70
estuaire de la Vilaine		60	200

Loire-Atlantique :

traicot de Pen-Bé			200
rade et traicots du Croisic		2	40
estuaire de la Loire	2	200	30
baie de Bourgneuf	10		

L'arrivée des hivernants est assez tardive et n'a lieu véritablement que vers la fin-décembre. Un seul point voit son effectif maximal de l'hiver tôt dans la saison : la baie du Mont-St-Michel dont les effectifs montent de 100 ind. le 21 novembre à 445 le 12 décembre.

A partir du 27 décembre, augmentation enregistrée en rivièrre de Penzé (29N) (8 ind.), à St-Suliac (22), dans le golfe (180 le 28), en baie de Lancieux et en baie de la Fresnaye. Dans les premiers jours de janvier, l'espèce est notée en nombre à l'embouchure de la Vilaine, apparaît en rivièrre de Pont-l'Abbé et dans l'anse d'Yffignac, alors que l'effectif de la baie de Lancieux triple.

Par la suite, longue période de stabilité sur les localités bien suivies telles que le golfe du Morbihan et la rivièrre de Penerf (début-février), la rivièrre de Pont-l'Abbé, la baie de Morlaix (mi-mars) et l'estuaire de la Vilaine (fin-février).

90 ind. sont observés dans l'embouchure de l'Aulne/Landevennec (29S) le 21 février, et 68 à Séné (56) le 26. En mars, l'espèce disparaît rapidement de l'estuaire de la Vilaine, alors que 17 ind. sont encore présents en rivièrre de Pont-l'Abbé.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*). 250 données

	novembre	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :	2270 +	2300 +	3430
Messac	0	2	5
étang de Marcillé-Robert			15
étang de Carcraon/La Guerche			500
étang de Painroux/Guignen	8	11	150
étang de la Tourneraie/Goven	80	100	415
étang de la Musse/Baulon	300	(2)	350
étangs de Paimpont	380	540	418
étang de Châtillon-en-Vendelais	50	80	350
étang d'Andouillé-Neuville	0	0	80
étang de Bouessay/Sens-de-Bretagne	30	30	
étangs du Boulet/Feins	2		340
étang de Trémignon/Combours	16	180	48
marais de Sougeal	0	2	0
étang de Sains/Pleine-Fougères	0	0	3
baie du Mont-St-Michel	1400	1350	800
Côtes-du-Nord :	?	25 +	300
étangs de la forêt de Quénécan	1	13	150

étangs du Coroneq/Glonel		2	1
baie de Lanceloux	2	10	0
baie de Lannion			150
Finistère :	400 +	630 +	1130
baie de Morlaix	10	37	100
Goulsen	44	+	2
Guissény			1
étang du Pont/Kerlouan			11
*St-Renan	250	57	115
Kerhuon	10	15	40
rade de Brest	125	250	150
Yeun-Eles		250	<u>660</u>
Trenvel/Treogat		5	
Kerity-Pennarc'h			35
rivière de Pont-l'Abbé			6
Morbihan :	1900 +	635 +	2070
Guisriff			9
étang du moulin Bégasse/Meslan			3
étang de Priziac	2	14	110
étang de Pont Kallek/Kernascleden		10	80
étang de Coet Rivas/Nostang	100		
étang du Cranic/Brec'h			205
littoral d'Erdeven	550		
étang de Kerizan/Crac'h			15
golfe du Morbihan	<u>1000</u>	500	50
Belle-Ile		10	
Port-Navalo Suscinio (29 janvier)			<u>1200</u>
estuaire de la Vilsaine	250	100	400
Loire-Atlantique :	5960	6200	2350
traict de Pen-Bé/Assérac			50
rade du Croisic	10		
estuaire de la Loire	300	500	1000
baie de Bourgneuf	800	250	40
lac de Grand-Lieu	4500	<u>5000</u>	600
réservoir du Vioreau		5	51
étang de la Poitevinière	350	500	600

Si les chiffres recueillis lors des recensements successifs de novembre, décembre et janvier donnent une idée approximative des fluctuations d'effectif pendant une partie de l'hiver, il est impossible de s'y tenir, l'analyse des données en chaque localité révélant des mouvements fort divers que ne traduisent pas les recensements. Du tableau ci-dessus, nous pouvons retenir une nette augmentation en janvier pour l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord et le Finistère, une chute très forte en Loire-Atlantique (cette diminution est due à la quasi-disparition des Colverts

de Grand-Lieu alors que les autres stationnements augmentent pour la plupart).

Mouvements enregistrés en deux localités bien suivies, l'une maritime et vannetaise, le golfe du Morbihan, l'autre intérieure et léonarde, St-Renan :

- passage fort jusqu'au 20 novembre : 1200 le 17, 1000 le 20 dans le golfe et 200-250 le 19 à St-Renan ; diminution brutale ensuite : 500 le 25 dans le golfe et 50 le 21 à St-Renan.

- nouveau passage dans les premiers jours de décembre : 800 le 1er, 600 le 4, 500 le 7, 300 le 8 dans le golfe et 170 le 3 à St-Renan.

- Après un creux jusqu'au 21 décembre (100 dans le golfe, 30 à St-Renan), augmentation en fin-décembre et début-janvier : à St-Renan, 90-100 le 23 décembre, puis diminution après le 25 due au gel des étangs, mais à nouveau 175 le 4 janvier ; dans le golfe, pas de comptage dans la dernière décade de décembre ; gros afflux fin-décembre et dans les premiers jours de janvier : 4000 le 31 décembre, 4800 le 2 janvier ; cet afflux en zone maritime est aussi noté sur le littoral de la presqu'île de Rhuy avec 4500 le 3 janvier.

- Ensuite, diminution très sensible jusqu'au 20 janvier (50 dans le golfe) et nouveau pic concordant : 300 le 22 dans le golfe et 132 le 21 à St-Renan.

- Alors que les effectifs du golfe demeurent très faibles ensuite (60 le 28 janvier, 50 les 1er et 10 février, 10 le 16 février), on note un pic assez fort à St-Renan le 2 février : 200, contre 45 le 28 janvier et 20 le 11 février.

- On note un dernier petit pic de 50 ind. dans le golfe le 26 février, puis l'espèce en disparaît, alors qu'à St-Renan, les couples locaux sont cantonnés ; en plus des couples nicheurs, 15 ♂ groupés le 7 mars ; dernier passage les 12 et 13 mars (57 et 35 ind.).

Notons que sur l'étang de Priziac (56), on enregistre aussi l'augmentation après le 20 décembre (St Renan), la diminution pendant la vague de froid, mais qu'ensuite, jusqu'au début mars, l'effectif s'accroît régulièrement : 110 le 21 janvier, 150 le 11 février, 170 le 22 février, 225 le 6 mars. Début mars, on note encore : 160 à l'étang de Trémignon (35) le 4, 47 en baie de La Baule (44) le 7, 100-125 dans l'embouchure de la Loire le 11.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) . 195 données

	novembre	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :	127	227	301
étang de Marcillé-Robert			20
étang de Carcaron/La Guerche			50
étang de Painroux/Guignen		11	6
étang de la Tourneraie/Goven			13

étang de la Musse/Baulon	7	1	6
étangs de Painpont	80	60	16
étang de Châtillon-en-Vendelais			30
étang d'Andouillé-Neuville			30
étang de Bouessay/Sens-de-Bretagne	20	80	
étangs du Boulet/Feins	20		30
étangs de Trénignon/Combours	0	5	0
baie du Mont-St-Michel		70	<u>100</u>
Côtes-du-Nord :	30	88	155
étangs de la forêt de Quénécan	30	80	<u>150</u>
étang du Coroneq/Glomei		8	5
Finistère :	148	306	812
baie de Morlaix		38	25
Goulven	2	2	15
Guissény	2		1
étang du Pont/Kerlouan	7	4	3
étang de St-Frégant	7	3	1
*St-Renan	70	100	135
rade de Brest	60	75	<u>600</u>
Yeun-Elez		3	
baie de Douarnenez		1	
*Loc'h Trenvel/Treogat		80	30
étangs de Trévignon/Tregunc			2
Morbihan :	1680	1159	1340
Guiscriff			2
étang du moulin Bégasse/Heslan			20
étang de Priziac		35	50
étang de Pont Kallek/Kernasdeden		18	10
étang du Cranic/Brec'h			5
étang de Coet Rivas/Nostang	80		
*étang de St-Jean/Mendon	700	500	500
*étang de Kerizan/Crac'h	300		150
*golfe du Morbihan	600	600	400
Belle-Ile		6	
estuaire de la Vilaine			200
Loire-Atlantique :	1524	975	1724
traict de Pen-Bé/Assérac			50
traicts du Croisic			15
*estuaire de la Loire	700	200	800
*baie de Bourgneuf	320	60	500
*lac de Grand-Lieu	500	700	200
réservoir du Vioreau	3		21
étang de la Poitevineière	1	15	8

Peu de localités sont bien suivies sur l'ensemble de la période, ce qui rend difficile l'interprétation de données très inégales.

Passage sensible dans le Morbihan jusqu'au 25 novembre (maximum le 16 à St-Jean avec 650 ind., le 17 dans le golfe avec 800, le 25 à Kérisan avec 300). Notons aussi 700 dans l'estuaire de la Loire le 21.

Nouveau passage début-décembre dans le golfe (700 le 4, 400 le 7) ; à St-Renan, très nette arrivée à ces dates (110 le 3), arrivée également notée à Priziac ; à mi-décembre, le golfe montre à nouveau une augmentation (600 les 14 et 15) ; plusieurs localités voient leurs effectifs augmenter dans la première quinzaine de décembre comme le montrent les résultats des recensements : étang de la Bouessay, lac de Grand-Lieu...

La vague de froid de fin-décembre et début janvier provoque un afflux, surtout en zone maritime : à St-Renan, après un maximum de 300 dès le 25, le gel des étangs fait tomber les effectifs à 150 ; dans le golfe, 1000 les 31 décembre et 1er janvier ; à St-Jean, 2000 le 1er janvier ; en baie de Bourgneuf, 500 le 8 janvier ; dans l'estuaire de la Vilaine, 200 le 3 janvier ; sur la côte de la presqu'île de Rhuy, 150 le 31 décembre ; en rivière d'Auray, 120 le 26 décembre, etc...

Les effectifs diminuent rapidement ensuite, mais à mi-janvier, ils sont généralement plus élevés que ceux du mois précédent, surtout dans le Finistère (rade de Brest) et en Loire-Atlantique (baie de Bourgneuf).

Diminution rapide fin-janvier : dans le golfe, de 400 le 11 à 100 le 21 ; à St-Renan, de 105 le 14 à 35 le 17. La remontée commence par un passage bien marqué, le 21 à St-Renan, le 22 dans le golfe et le 23 à Kerizan (475).

Ensuite, les effectifs du golfe descendent à 50 le 1er février, 20 le 2 avec une légère reprise le 15 (50 ind.) et le 16 (100 ind.) ; passage à St-Renan le 4 (100 à 200 ind.) et jusqu'au 15 (80-100) ; à Kerizan, après 20 le 2 et 15 le 6, on note 350 le 9, 250 le 20 ; à Priziac, 60-80 à partir du 22. Ces passages se poursuivent en mars avec 350 à Kerizan le 4, 60-70 à St-Renan le 13 et 20 le 15 mars dans le golfe dont l'espèce était absente depuis fin-février.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*). 58 données

no doute comptage,

novembre décembre janvier

Ille-et-Vilaine :

étang de Bouessay/Sens-de-Bretagne 8 10

Finistère :

étang du Pont/Kerlouan 1
St-Renan

1

Morbihan :

étang du Cranic/Brec'h	5	5	10
étang de St-Jean/Mendon		6	12
étang de Loperhet/Erdeven	1		
étang de Kerizan/Crac'h			15
golfe du Morbihan		28	

Loire-Atlantique :

réservoir du Vioreau			3
étang de la Poitevinière	1		2

Durant l'hiver 1970-1971, le chiéau a effectivement hiverné en Bretagne, plusieurs localités ayant été occupées durant toute la saison.

A St-Jean, 1 ♂ le 4 décembre, 6 dont 4 ♂ le 11, 12 le 24 janvier, 5 le 5 février ; au Cranic, 5 dont 2 ♂ le 24 novembre et 4 décembre, 1 ♂ le 11, 1 ♀ le 20, 3 le 25, 6 le 27, 11 les 2 et 7 janvier, 10 le 13, 8 le 24, 1 ♀ le 27, 2 les 30 janvier et 6 février ; à l'étang du Pont/Kerlouan, 1 ♂ le 22 novembre, 1 ♀ le 2 janvier, 6 le 17 février ; dans le golfe du Morbihan, 28 le 8 décembre, 3 le 2 janvier ; à St-Renan, 1 ♂ le 1er janvier, 8 le 6 janvier, 5 le 17, 3 le 4 février, 5 le 13 mars ; au Vioreau, 3 le 17 janvier, 5 le 20 février ; à Kerizan, 6 le 8 janvier, 15 le 15, 12 le 23, 13 le 27, 14 le 2 février, 22 le 6 février.

Notons enfin des observations isolées : 2 à l'étang de Lannec/Ploemeur (56) le 28 janvier ; 1 ♀ à Louannec (22) le 21 février ; 2 à Trévignon/Trégunc (29S) le 24 février.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*). 211 données

	novembre	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :	264	151	400
étang de la Musse/Baulon	13	9	
étangs de Palmont	32	41	9
étang de Châtillon-en-Vendelais		40	20
étang de Bouessay/Sens-de-Bretagne	1	1	
étang de Trémignon/Combours	42	0	0
marais de Sougéal	4	0	0
barrage de la Rance	12	50	340
baie du Mont-St-Michel	160	10	30

Côtes-du-Nord :

étangs de la forêt de Quénécan	6		7
baies de Lancieux et de l'Arguenon	11	70	23
estuaire du Jaudy			1

Finistère :	331	1 880	2 725
baie de Morlaix	100	175	350
+ baie de Goulven	15	50	120
Le Vougo/Guisseny			75
étang du Pont/Kerlouan	9		5
St-Renan	7	3	24
→ rade de Brest	300	1 000	1 500
• Ile-Tudy		650	650
Morbihan :	16 960	21 800	28 960
étang de Priziac	1	7	
étang de Pont-Kallek/Kernascleden			1
étang du Cranic/Brec'h		5	10
étang de St-Jean/Mendon	900	1 800	2 000
baie de Plouharnel		500	550
étang de Kerizan/Crac'h	3	0	250
golfe du Morbihan	15 000	20 000	<u>26 000</u>
estuaire de la Vilaine	165	+	150
Loire-Atlantique :	260 +	?	2 820 +
traict de Pen-Bé/Assérac			100
estuaire de la Loire	50	60	200 +
• lac de Grand-Lieu			2 500
baie de Bourgneuf	190	30 +	
réservoir du Vioreau			10
étang de la Poitevineière	22	7	10

Avec plus de 24 000 ind. en décembre et 35 000 en janvier, la Bretagne représente la principale région d'hivernage du Canard siffleur en France 61 % des effectifs en décembre et 89 % en janvier.

Certaines localités montrent une augmentation régulière des effectifs jusqu'à la deuxième quinzaine de décembre : rade de Brest, étang de St-Jean, baie de Morlaix, barrage de la Rance... D'autres plans d'eau, surtout dans l'intérieur, montrent un passage dans la deuxième quinzaine de novembre et début-décembre : étangs de Trémignon et du Boulet, baie du Mont-St-Michel, étang de la Poitevineière, étang du Pont...

Net afflux en fin-décembre, des bandes apparaissant de nouvelles localités alors que les grands stationnements augmentent considérablement : apparition en petit nombre à Moustierlin/Fouesnant (29S), Trévignon/Trégunc (29S), Guiscriff (56), l'aber Benoit (29N), etc... Dans le golfe du Morbihan, de 18 000 le 21, on passe à 50 000 le 31 décembre et le 2 janvier ; l'étang de St-Jean est alors abandonné (30 le 1er janvier contre 1 800 à mi-décembre) ; à l'Ile-Tudy, les effectifs montent à 2 000 le 29 décembre contre 550 auparavant.

Après cette arrivée massive répondant à la vague de froid de fin-décembre, les effectifs de janvier resteront nettement plus élevés que

ceux de décembre comme le montre le tableau ci-dessus : on note l'occupation du lac de Grand-lieu par 2500 oiseaux.

A partir de fin-janvier, diminution partout : dans le golfe, il n'en reste que 15 000 le 31, 8000 le 1er février, 6000 le 10, 2500 le 16, 3000 le 23, 400 le 26, 200 le 5 mars, 50 le 8, 30 le 9. En baie de Morlaix, l'effectif retombe à 150 le 29 janvier et le 8 février, une vingtaine les 20 et 23 février, 5 le 24 février. A St-Jean, de 2000 le 24 janvier on tombe à 1200 le 5 février, 760 le 12, 450 le 17, 215 le 25. A l'île-Tudy, de 650 le 28 janvier, on passe à 150 le 18 février. Sur la Rance, il en reste 150 le 31 janvier, 130 le 4 février. A St-Renan, dernière observation le 4 février.

Alors que la presque totalité des hivernants ont disparu en fin-février, on note en plusieurs endroits des passages qui se poursuivent début-mars : dans le golfe, 250 le 12 et 600 le 15 mars ; à l'étang du Pont, 30 le 6, 22 les 13 et 15 mars ; on note enfin 2 ind. sur l'étang du Curnic/Guissény le 6 mars et 4 en ce lieu le 13.

CANARD PILET (*Anas acuta*). 70 données

	novembre	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :	30	25	25
marais de Sougéal	?	2	
barrage de la Rance	?	3	
baie du Mont-St-Michel	30	20	25
Côtes-du-Nord :	?	0	363
étangs de la forêt de Quenecan	?		3
anse d'Yffignac	?		356
estuaire du Trieux	?		4
Finistère :			
Goulven			2
Grade de Brest		40	80
Morbihan :	800 +	791	2873
étang de St-Jean/Mendon		5	
étang de Kerizan/Crac'h		3	
golfe du Morbihan	800	400	<u>1800</u>
marais de Suscinio/Sarzeau			11
marais d'Ambon		3	62
estuaire de la Vilaine	?	380	<u>1000</u>
Loire-Atlantique :	650 +	1663 +	2157 +
traict de Pen-Bé/Assérac			300
estuaire de la Loire	500	?	200

baie de Bourgneuf	150	150	150
lac de Grand-Lieu	?	1500	1500
réservoir du Vioreau			5
étang de la Poitevineière		13	2

Les effectifs bretons de décembre représentent 24 % du total français, ceux de janvier 15 %.

1 ♀ à St-Renan (29N) le 25 novembre.

On note des arrivées dans les derniers jours de décembre et début-janvier, qui se traduisent par des augmentations des stationnements de janvier et des apparitions en petit nombre en de nouvelles localités : 200 à Suscinio/Sarzeau (56) le 31 décembre ; dans le golfe, de 400 le 21 décembre, on passe à 2000 le 31, 2500 le 2 janvier ; le 1er janvier, 2 à l'étang du Cranic/Brec'h (56), 1 à St-Renan et 30 au barrage d'Arzal (56).

Dès fin-janvier, on note une diminution en certains lieux : dans le golfe du Morbihan, il n'en reste que 1000 le 28 (contre 1800 le 20) ... il n'en restera que 30 le 15 février. Nous manquons malheureusement de données sur les autres grands stationnements.

La remontée pourrait commencer dès début-février : à St-Jean, 20 le 5, 190 le 12 ; dans l'estuaire de la Loire, 800 le 6. En tout cas le passage est évident dans la deuxième quinzaine du mois en Finistère-Sud ; 12 à l'Ile-Tudy et 6 en rivièrre de Pont-l'Abbé le 18. A Sougéal, 200 le 19, 150 le 20 et 50 le 22 février. Dans le Léon, petits passages en mars : à St-Renan, 2 le 6 et 3 le 12 ; à Meneham/Kerlouan, 3 le 11 ; à Goulven, 8 le 13.

Notons encore, 540 dans l'estuaire de la Vilaine le 28 février et 600 dans le golfe le 15 mars.

SARCELLE D'ETE (*Anas querquedula*). 11 données

Une donnée automnale tardive : 3 à

Locmariaquer (56) le 20 novembre.

Retour précoce : 1 dans les marais de Sougéal (35) le 20 février.

Dans le Léon, arrivées à partir du 10 mars : à Goulven, 1 le 10, 18 le 11, 11 le 13 ; à St-Renan, 17 les 12 et 13 ; à Lampaul-Ploudal-mézeau, 7 le 11 ; à Meneham/Kerlouan, 24 le 11 et 32 le 13 ; à l'étang du Pont/Kerlouan, 3 le 13. Le passage est d'emblée important, mais ne semble pas avoir été noté ailleurs.

CANARD SOUCHET (*Anas platyrhynchos*). 55 données

L'hivernage est à peu près nul en Bretagne cet hiver, la seule localité régulièrement occupée étant St-Renan (29N). Sur les autres plans d'eau, l'espèce apparaît en petits groupes très fugaces, ce qui ne donne que 17 ind. pour la Bretagne toute entière pendant

la période de recensements de décembre : 2 à Priziac (56), 10 en baie de St-Jacut et 5 à St-Renan. Pour janvier, 200 ind. environ dont 150 à la Bernerie/Bourgneuf-en-Retz (44) le 8, 4 à St-Renan, 1 au Curnic/Quisseny (29N), 4 dans le Yeun-Elez (29N), 4 au Cranic/Brec'h (56), 1 en baie de Morlaix (29N) et 35 sur les étangs de la forêt de Quénécan (22-56).

En novembre, passage vraisemblable en Loire-Atlantique avec 50 à Grand-Lieu et 3 à la Poitevinière le 22. Notons en outre 1 à Trenvel/Treogat (29S) le 3 décembre.

Fin-décembre et début-janvier, petit afflux se traduisant surtout par de nombreuses apparitions en zone maritime : 2 à St-Suliac (Rance-35) le 23, 2 à Trévignon/Trégunc (29S), 50 à Trenvel et 11 à Priziac le 24, 2 en baie de Morlaix le 27, 1 en baie de Quiberon (56) le 28, 2 au marais d'Ambon (56) le 31, 3 en baie de Morlaix le 1er janvier, 5 à Goulven (29N) et 2 au Curnic le 3.

Quelques observations en fin-janvier et dans la première décade de février : dernier hivernant à St-Renan le 28, 2 à St-Vio/Tregunec (29S) et 6 à Goulven le 31, 1 dans l'estuaire de la Loire le 6 février et 2 à Kerizan/Crac'h (56) le 9.

Le passage débute le 19 février et se poursuit en mars : à Sougéal (35), 10 le 19 février, 8 le 20, 2 le 22 ; au Vioreau (44), 2 le 20 février ; à l'embouchure de l'Aulne (29N), un couple le 23 février ; au Curnic, un couple le 25 février, 3 le 6 mars et 9 le 13 mars ; à Séné (56), 1 le 26 février ; à Penerf (56), 3 le 28 février ; à St-Nazaire (44), 1 le 7 mars ; à St-Renan, trois couples le 7 mars et deux couples le 12 ; à Kerizan, 6 le 8 mars ; à Meneham/Kerlouan (29N), 2 ♂ le 13 mars ; à l'étang du Pont/Kerlouan, 2 ♂ le 15 mars.

FULIGULE MILOVIN (*Aythya ferina*). 215 données

	novembre	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :			
étang de la Tourneraie/Coven	22	8	10
étang de la Musse/Baulon			50
étangs de Paimpont	413	385	68
étang de Châtillon-en-Vendelais	290	90	20
étang d'Andouillé-Neuville			2
étang de Trémignon	1	33	2

Côtes-du-Nord :

étangs de la forêt de Quénécan	25	121	57
étang de Trébédan			1

Finistère :

Goulven	4	2	
étang du Pont/Kerlouan	2		42
St-Renan	90	50	125
Kerhuon	220	140	125
Yeun-Elez		100	150
Trenvel/Treogat		300	250
Ile-Tudy		30	400
étangs de Trevignon/Tregunc		2	

Morbihan :

Guiscriff	6	3	1
étang du moulin Bégasse/Meslan		2	1
étang de Priziac		1	2
étang du Cranic/Brec'h	540	<u>6 000</u>	0
étang de St-Jean/Mendon		2	130
étang de Kerizan/Crac'h	+	+	250
rivière d'Auray		50	
golfe du Morbihan	50	460	300
barrage d'Arzal			535
estuaire de la Vilaine	500		<u>5 300</u>

Loire-Atlantique :

estuaire de la Loire	20		
lac de Grand-Lieu		600	
réservoir du Vioreau			2
étang de la Poitevinière	60	10	32

En premier lieu, la fin-novembre est caractérisée par des maxima, à St-Renan le 21 et à Châtillon-en-Vendelais le même jour, à Kerhuon le 28, en forêt de Paimpont et à l'étang de la Poitevinière le 22. Le 17, 2 500 ind. sont notés dans le golfe (56) où il n'en reste que 30 le 1er décembre. Par contre, l'étang du Cranic va abriter 6 000 ind. le 12 décembre. Au début du mois de décembre, l'espèce apparaît à Kerizan, St-Jean, au Vioreau, à Guiscriff et à Priziac, ainsi qu'à Bégasse... Les chiffres des recensements de décembre montrent l'importance de l'effectif hivernant à cette époque en Bretagne (23 % du total français).

Par la suite, des diminutions sont enregistrées à St-Renan, Kerhuon, le Cranic, Kerizan, alors que le 23 décembre 6 ind. sont notés en baie de Kerogan/Quimper (295).

Le 25 décembre, 1 250 au Cranic, contre 1 seul le 1er janvier ; au même moment, 5 000 dans le golfe (puis seulement 1 000 le 11 et 300 le 20), mais on retrouve cette population dès le 3 janvier dans l'estuaire

de la Vilaine avec 5 400 ind. (sans compter les 535 ind. du 1er janvier au barrage d'Arzal).

Durant la première moitié de janvier, un passage est noté dans le Finistère : l'effectif remonte rapidement à St-Renan (125 le 17), à l'étang du Pont, au Yeun-Elez et à l'Ile-Tudy. L'effectif de mi-janvier représente 28 % du total français.

A partir de ce moment, des départs sont observés sur l'ensemble des lieux d'hivernage, dans les cinq départements bretons. Fin-février, il ne reste que des groupes réduits sur les grands étangs du Vannetais et l'effectif du Finistère dans les premiers jours de mars n'atteint plus que 270 ind. environ. Retenons enfin 54 ind. à Trémignon le 4 et 4 à Priziac le 11 mars.

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*).

	novembre	décembre	janvier
Ile-et-Vilaine :			
étang de la Tourneraie/Goven	3		
étang de Châtillon-en-Vendelais	4	30	6
étang de Trémignon	0	14	2
barrage de la Rance			3
Côtes-du-Nord :			
étangs de la forêt de Quénécan	15	68	58
étang de Trebedan			1
Trebeurden			1
Finistère :			
Goulven		8	10
St-Renan	13	14	14
Kerhuon	2	6	10
Yeun-Elez		30	10
Trenvel/Treogat		100	<u>180</u>
Ile-Tudy	80	80	<u>350</u>
étangs de Trevignon/Tregunc	1	1	
Morbihan :			
étang du moulin Bégasse/Meslan		1	
étang de Priziac		3	25

étang de Guidel	2		
étang du Cranic/Brec'h	87	<u>250</u>	53
étang de St-Jean/Mendon	12	75	<u>270</u>
étang de Kérizan/Crac'h	4		9
estuaire de la Vilaine		20	150

Loire - Atlantique :

baie de St-Nazaire			3
lac de Grand-Lieu	400	600	<u>800</u>
étang de la Poitevineière	1	7	

Passage bien marqué en fin-novembre avec pics à St-Renan le 26 et sur les étangs de St-Jean et du Cranic vers le 25 avec un total de 112 ind. contre 45 le 16 et 58 le 4 décembre.

Nouvel afflux sur ces étangs vers le 11 décembre (325 ind.), et augmentation générale des effectifs de mi-décembre par rapport à ceux de novembre.

Les deux étangs morbihannais totalisent 163 oiseaux le 20 décembre et 108 le 1er janvier alors que la vague de froid provoque localement de fortes arrivées : 100 à Trenvel le 24 et 250 à l'île Tudy le 29.

A mi-janvier, les dénombrements montrent une augmentation sensible sur la plupart des plans d'eau.

Passage sensible dans le Morbihan dès le début de février, avec 356 ind. le 6 entre St-Jean et le Cranic. Le 12, ces deux étangs totalisent encore 260 morillons, puis seul St-Jean reste occupé : 231 le 17, 165 les 20 et 25, 168 le 27 février, 183 le 3 mars. A la fin du mois de février, la majorité des hivernants est partie, mais le passage reste net en mars : 300 à Trenvel le 28 février ; passage à St-Renan entre le 10 et le 15 mars ; encore 50 à Trenvel le 11 mars.

FULIGULE NYROCA (*Aythya nyroca*). 3 données

1 ♀ à l'étang de la Poitevineière (44) le 13 décembre et 1 ♂ à l'étang des Gatineaux/St-Michel-Chef-Chef (44) le 26 ; 5 à Trenvel/Treogat (29S) le 31 janvier.

FULIGULE MILOUVINAN (*Aythya marila*). 15 données

2 ♀♀ à Kerhuon (29N) du 16 au 19 décembre, puis 3 ♀♀ du 24 novembre au 6 décembre ; 1 ♀ au Cranic/Brec'h (56) le 25 novembre ; 1 ♂ juvénile le 3 décembre à St-Renan (29N) ; 1 ♀ au barrage d'Arzal (56) le 1er janvier ; 1 à St-Frégant (29N) le 9 ; 1 ♂ et 4 ♀♀ au sillon du Len/Louannec (22) le 7 février.

Dans l'estuaire de la Vilaine (56) seul point d'hivernage de l'espèce en Bretagne, 160 le 22 novembre, 350 le 12 décembre, un millier le 1er janvier, 800 le 17 janvier et 125 au moins le 28 février.

EIDER A DUVET (*Somateria mollissima*). 5 données

40 au large de La Baule (44) le 22 novembre ; 1 ♂ à Kervoyal/Dangan (56) le 3 janvier ; 2 à l'Île-Tudy (29S) le 16 ; 1 ♂ à l'embouchure de l'aber Wrac'h (29N) du 7 au 17 janvier.

MACREUSE NOIRE (*Melanitta nigra*). 76 données

	novembre	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :			
baie du Mont-St-Michel	<u>2 000</u>	1 100	1 200
Côtes-du-Nord :			
baies de Lancieux et de l'Arguenon		37	25
baie de St-Brieuc			<u>1 200</u>
baie de Lannion			39
Finistère :			
baie de Locquirec			8
baie de Morlaix	3	2	2
rade de Brest	11		
baie de Douarnenez	?	<u>750</u>	
baie d'Audierne		30	
Morbihan :			
baie de Plouharnel		20	
Belle-Ile			4
golfe du Morbihan		17	
estuaire de la Vilaine	6	207	400
Loire-Atlantique :			
baie de La Baule	4	100	
rade du Croisic	100	10	
traict de Pen-Bé/Assérac		50	230
baie de Bourgneuf	20		

Les résultats des recensements sont difficilement utilisables, bien des secteurs ayant été négligés.

Autres données intéressantes : 62 sur le littoral d'Erdeven et 15 devant Carnac (56) le 16 novembre ; 150 entre Plouharnel et Locmariaquer (56) le 3 février ; 20 devant St-Gildas-de-Rhuys (56) le 7 ; 550 en baie de Douarnenez le 23 ; 175 à l'estuaire de la Vilaine le 28 ; 65 à Pen-Bron/Le Croisic (44) et 100 en baie de la Turballe (44) le 7 mars.

4 ind. vers le sud à la pointe de Landunvez (29N) le 6 décembre ;
10 ind. vers le sud les 21 et 22 février au Croisic.

MACREUSE BRUNE (*Melanitta fusca*). 2 données

10 ind. le 12 décembre en rade du
Croisic (44) et 1 ♂ en baie de Goulven (29N) en janvier.

HARELDE DE MIQUELON (*Clangula hyemalis*). 1 donnée

1 ♂ et 2 ♀♀ au Collet/Bourgneuf-en-Retz- (44) le 21 février.

GARROT A Oeil D'OR (*Bucephala clangula*). 92 données

novembre décembre janvier

Ille-et-Vilaine :

barrage de la Rance 20

Côtes-du-Nord :

St-Briac 1

estuaire du Trieux 10

estuaire du Jaudy 2

étangs de la forêt de Quénécan 1

Finistère :

baie de Morlaix 1 12

Guisseny 1

Goulven 4 7 12

rade de Brest 2 9

Kerhuon 5 4 2

Yeun-Elez 1

rivière de Pont-l'Abbé 5 37

Morbihan :

étang du moulin Bégasse/Meslan 2

étang de Priziac 2

rivière d'Etel 12 15

rivière d'Auray			1
golfe du Morbihan	5	318	<u>600</u>
rivière de Penrff			8
estuaire de la Vilaine (3 janvier)			28

Loire-Atlantique :

étang de la Poitevinière	3
--------------------------	---

L'effectif breton représente 47 % du total français en décembre avec 356 oiseaux, et 75 % en janvier avec 850 oiseaux.

Le 16 novembre, l'espèce est installée à Kerhuon alors qu'elle arrive en très petit nombre dans le golfe (5 le 20), à Goulven (4 le 24) et en rade de Brest (2 le 29). Les 11 oiseaux du 19 à St-Marc/Brest (29N) sont certainement en migration.

Dans la première quinzaine de décembre, le passage s'intensifie : 1 ♂ à St-Vio/Treguennec (29S) le 3 ; 2 à Priziac (56) le 5 ; 1 dans la Penzé (29N) le 8 (jusqu'au 26) ; 7 à Goulven le 9 ; 5 en rivière de Pont-l'Abbé le 12 ; 3 à l'étang de la Poitevinière le 13 ; 318 dans le golfe le 15 ; 13 en rivière d'Etel le 20.

En fin-décembre et début-janvier, nettes arrivées un peu partout : l'effectif du golfe passe à 600 ind. dès le 31 et dans les premiers jours de janvier, augmentation dans la Penzé (7 ind.), à Goulven (12) et apparition à St-Briac (35) (1 ♂ le 1er, au marais d'Ambon (56) (28 le 1er) et en baie de Guisseny (12 le 3).

Les données de la mi-janvier sont difficilement interprétables, mais nous disposons enfin de plusieurs observations sur les Côtes-du-Nord.

Par la suite, augmentation en rivière de Pont-l'Abbé et en rade de Brest dès le 16, et nombreuses observations sur le littoral du Morbihan entre la rivière d'Auray et Locmariaquer.

Passage bien marqué en février : 21 à St-Suliac (35) le 31 janvier, puis 48 le 4 février ; 31 en rivière d'Etel le 8 février.

Dans la deuxième quinzaine du mois, fort passage dans le Finistère-nord : 40 à 50 en baie de Daoulas le 22 ; 5 en rivière du Faou le 23 ; 45 en Penzé le 27. Ce passage est aussi ressenti dans le golfe : 750 le 15 et 700 jusqu'au 23.

Ensuite : 2 en Penzé le 3 mars ; 1 à Kerhuon le 5 ; 12 en rivière de Pont-l'Abbé le 12 ; 4 couples à Goulven et encore dans le golfe le 15 mars après un pic marqué le 12 mars (600, contre 200 le 9). Dans l'intérieur, 1 ind. à Brandulec/Locuon (56) le 22 février.

HARLE HUPPE (*Mergus serrator*). 108 données

	novembre	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :			
baie du Mt-St-Michel			2
St-Malo		4	
estuaire de la Rance		19	13
Côtes-du-Nord :			
baies de Lancieux et de l'Arguenon		9	
baie de Paispol		26	
Launay		3	
estuaire du Trieux			17
Perros-Guirec			1
baie de Lannion		1	1
Finistère :			
baie de Morlaix	41	25	58
St-Pol-de-Léon			5
Goulven	7	7	12
Guisseny	9		60
secteur des abers			40
rade de Brest	215		550
rivière de Pont-l'Abbé	6		10
Ile-Tudy		1	8
baie de la Forêt	7	6	2
Morbihan :			
étang de Priziac	0	1	0
St-Philibert		19	
Kerpenhir/Locmariaquer	110		147
golfe	10	66	25
Loire-Atlantique :			
traict de Pen-Bé			2
La Turballe		4	9
Le Croisic			9

Il faut tout d'abord remarquer que les résultats obtenus sont très partiels, notamment sur les grands secteurs comme la rade de Brest et le golfe du Morbihan et ses abords : pour ce dernier secteur, le total de 172 en janvier est sûrement très inférieur à la réalité puisque 224 oiseaux sont notés pénétrant dans le golfe de Kerpenhir le 27 janvier. Par contre, les quelques dizaines de Harles comptés dans les Côtes-du-Nord encouragent à poursuivre la prospection des nombreuses échancrures de la côte nord de la Bretagne.

Les arrivées se font surtout dans la deuxième quinzaine de novembre et début-décembre : on note 2 oiseaux en migration les 3 et 6 décembre à la pointe de Landunvez (29N). En baie de Morlaix, 3 le 16 novembre, puis 25 le 20 et 41 le 22 (cette dernière donnée concerne vraisemblablement un passage puisque les chiffres de décembre ne dépasseront pas 25). Notons aussi la présence d'1 Harle huppé dans l'intérieur : le 12 décembre à l'étang de Priziac.

Un mouvement se produit en fin-décembre et début-janvier, modifiant parfois très sensiblement les effectifs et la répartition des oiseaux : ainsi on note 21 ind. à l'Île-Tudy le 29 décembre, 50 devant St-Marc/Brest le 31, 35 à Penarf (56) le 1er janvier.

Par la suite, les effectifs de janvier sont généralement plus élevés, notamment sur les côtes du Léon : en baie de Morlaix, 27 dans le secteur des abers et surtout 60 au Vougo/Guisseny où l'espèce n'est pas connue comme nicheuse habituellement. C'est aussi à la mi-janvier que sont notées les petites bandes de Loire-Atlantique. Il est tentant d'attribuer cette augmentation à la vague de froid de fin-décembre.

En baie de Morlaix, diminution dans la deuxième quinzaine de janvier : 44 le 13, 30 le 20, 17 le 7 février. Cependant, à fin-janvier et en février, des secteurs révèlent de belles bandes : sur la côte sud de la presqu'île de Rhuys (56), 73 le 29 janvier ; à Kerpenhir, 224 le 27 janvier et 210 le 3 février.

En fin-février, un passage se dessine nettement avec une nouvelle augmentation en baie de Morlaix (30 le 21), en baie de Daculas/rade de Brest, avec 450 le 22 (contre 250 en janvier), au Croisic avec 12 le 23, à Concarnéau (29S) avec 13 le 24. On note aussi 25 à Roscoff (29N) où il n'y avait pas eu de visite antérieure.

Dans les derniers jours de février, les Harles disparaissent en majorité : 17 le 25, 10 le 27, 2 le 28 en baie de Morlaix. En mars, seuls de petits groupes subsistent : 7 au Croisic le 7 ; 7 en baie de Morlaix le 8 ; 1 dans l'aber Benoît (29N) le 13 ; 15-20 en face de Brest le 14. Nous manquons de chiffres pour les grands stationnements à cette époque.

HARLE BIEVRE (*Mergus merganser*). 1 ♂ dans l'anse de Rostellec/rade de Brest (29N) le 9 janvier.

HARLE PIETTE (*Mergus albellus*). 2 ♀♀ au barrage d'Arzal (56) le 1er janvier.

BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*). 14 données

Premières parades notées le 16 janvier en forêt de la Poitevineière (44). Vols nuptiaux à Goven (35) le 22 février.

~~BUSE~~ PATTUE (*Buteo lagopus*). 1 en baie du Mont-St-Michel (35) le 18 décembre.

EPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*). 15 données

Une première série de données dans la deuxième quinzaine de novembre et début-décembre sur le littoral semble correspondre à un passage : 1 à l'étang Noir/La Forest-Landerneau (29N) le 16 ; 1 à Moëlan-sur-mer (29S) et 2 à Ploemeur (56) le 18 ; 1 à Kerizan/Crac'h (56) le 25 ; 1 en rivière d'Auray (56) le 26 novembre ; 1 ♂ à Kerizan le 4 décembre ; 1 à Sarzeau (56) le 8 décembre.

Très peu noté en décembre et janvier : 2 en rivière d'Auray le 29 décembre ; 1 à l'étang des Roches/La Guerche-de-Bretagne (35) le 24 janvier.

Nouvelle série à partir de la mi-février : 1 à Moëlan-sur-mer le 13 ; 1 au marais d'Ambon (56) le 15 ; 5-6 aux environs de Goven (35) le 22 ; 1 ♀ à Séné (56) le 12 mars.

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*). 12 données

La plupart des observations proviennent du Vannetais et en particulier de la région de Sarzeau (presqu'île de Rhuy) où l'espèce a hiverné : dans l'anse de Gâves (56), 1 imm. le 16 novembre et 1 le 19 décembre ; à Le Tour-du-Parc (56), 2 ♀♀ le 27 novembre ; à Suscinio/Sarzeau, 4 dont 2 ♀♀ le 27 novembre, 3 le 20 décembre, 1 ♀ le 30 décembre, 3 le 15 janvier, 1 couple et 1 ♀ le 14 février (jeux aériens) ; au marais du Duc/St-Colombier (56), 1 ♂ le 5 mars ; aux traicts du Croisic (44), 1 ♂ le 7 mars.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*). 6 données

1 ♀ à Suscinio/Sarzeau (56) le 28 novembre ; 1 ♂ à Belle-Ile (56) le 12 décembre ; 1 ♀ dans les polders de Dol (35) le 13 décembre ; 1 ♂ au marais d'Ambon (56) le 15 janvier ; 1 à Crac'h (56) le 26 janvier ; 1 ♂ à Belle-Ile le 14 mars.

BUSARD SP. (*Circus cyaneus/pygargus*). 10 données

2 ♀♀ au Yeun-Elez (29N) le 13 décembre ; 1 ♀♀ à Donnant/Belle-Ile (56) le 25 décembre ; 1 ♀ à Kergallic/Belle-Ile le 29 décembre ; 1 ♀ à Merezelle/Belle-Ile le 30 décembre ;

1 ♀ aux Grands-Sables/Belle-Ile le 16 janvier ; 1 ♂ au Yeun-Elez le 17 janvier ; 1 à Ouessant (29N) le 26 janvier ; 1 à l'étang de Plouhinec (56) le 6 février ; 1 à Plouray (56) les 22 février et 11 mars.

La plupart, pour ne pas dire la totalité de ces oiseaux sont probablement des *cyaneus*.

FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*). Une plumée fraîche de Chevalier gambette (*Tringa totanus*) sur la palud de Goulven (29N) le 25 février.

FAUCON EMERILLON (*Falco columbarius*). 7 données
1 au Yeun-Elez (29N) le 13 décembre ; 2 en baie du Mont-St-Michel (35) le 18 décembre ; 1 ♂ à St-Brévin-les-Pins (44) le 27 décembre ; 1 ♂ au Vioreau (44) le 13 janvier ; 2 à Suscinio/Sarzeau (56) le 15 janvier ; 1 à Locmariaquer (56) le 20 février ; 1 ♀ à Batz-sur-Mer (44) le 21 février.

CAILLE (*Coturnix coturnix*). Observée de début-février à mi-mars à Henvic (29N).

FOULQUE NOIRE (*Fulica atra*). Le point le plus intéressant pour l'hivernage est le déplacement des populations des étangs de l'intérieur vers les estuaires et les étangs côtiers au moment de la vague de froid de décembre-janvier, ce déplacement s'accompagne en outre d'une progression vers l'ouest. Ce mouvement est maximum en janvier où l'on note de gros effectifs sur les estuaires et les golfes.

	décembre	janvier	février	mars
Ile-et-Vilaine :	1 707	1 839		
étang de Marcillé-Robert		120		
étang de La Tourneraie/Goven	35	30		
étang de la Musse/Baulon	513	362		
étangs de la forêt de Paimpont	230	137		
étang de Châtillon-en-Vendelais	660	180		
étang de Liffré	65	0		
étang d'Andouillé-Neuville	55	8		
étang de Bouessay/Sens-de-Bretagne	20			
étang du Rouvre/St-Pierre	65	0		
étang de Trémignon/Combours	25	2		
étang de Sains	26	0		
harrage de la Rance	6	500		
St-Suliac	7	500		

Côtes-du-Nord :	145	226		
Pléudihen		106	100	
baie de Perros-Guirec			690	6
étangs de la forêt de Quenecan	145	120	95	
étang du Coronq/Glommel			9	
Finistère :	1 789	2 380		
Estuaire de la Penzé	28	66	60	44
Goulven	18	110	45	14
étang du Pont/Kerlouan	35	297	130	
Meneham/Kerlouan	10		80	
Curnic/Guisseny		175	100	41
étang de St-Fregant		12		
aber Benoit	0	45	0	
étang de Kerjean/Trehabu	75	132	130	
étang de St-Renan	290	<u>680</u>	450	300
St-Marc/Brest	25			
étang de Kerhuon	100	170		70
Elorn		64		
Yeun-Elez	400	200		
Trenvel/Trecgat	<u>500</u>			
Ile-Tudy		49		
baie de Kerogan	250			
rivière de Pont-l'Abbé	33	350		
étangs de Trevignon/Tregunc	25	30	60	
Morbihan :	6 060	9 114		
Guisriff	10	13	12	
étang du moulin Begasse/Meslan	11	10	5	5
étang de Priziac	400	30	120	105
étang de Lannec/Ploemeur	90	40		
estuaire du Blavet				<u>900</u>
étangs de Plouhinec	30			
étang du Cranic/Brec'h	300	50	50	39
étang de St-Jean/Mendon	<u>1 100</u>	550	550	430
rivière d'Etel		75	350	
baie de Plouharnel		750		
salines de Carnac				2
étang de Kerizan/Crac'h	540	770	570	
rivière d'Auray	50	170	215	
baie de Conleau	3	445	130	
Noyal				20
golfe	3 500	<u>5 850</u>	4 000	1 000
Kervoyal/Dangan	26	35		
Muzillac		76		
barrage d'Arsal		90		
estuaire de la Vilaine		153		
Penestin		7		

Loire-Atlantique :	6 044	2 047	
lac de Grand-Lieu	<u>6 000</u>	2 000	
réservoir du Vioreau	34	47	
étang de la Poitevinière	10	0	0
Total Bretagne :	15 745	15 606	

HUITRIER PIE (*Haematopus ostralegus*). 145 données

La grande mobilité des bandes d'huitriers hivernantes rend très problématique l'analyse des mouvements par la simple interprétation des variations d'effectifs en quelques localités. Comme les années précédentes, nous nous bornerons donc à mentionner les données d'hivernage originales. Si rien de bien nouveau ne nous est parvenu sur l'Ille-et-Vilaine, le Finistère et la Loire-Atlantique, des décomptes systématiques sur les Côtes-du-Nord et le Morbihan nous permettent de nous faire une meilleure idée des effectifs hivernant dans ces deux départements.

Côtes-du-Nord : à Lancieux, 18 le 31 janvier ; à St-Jacut, 100 le 20 décembre ; en baie de la Fresnaye, 200 le 17 janvier ; en baie de St-Brieuc, 1 200 lors d'un comptage partiel 10 janvier ; en baie de Paimpol, 385 le 10 janvier ; dans l'estuaire du Trieux, 101 le 10 janvier ; dans l'estuaire du Jaudy, 76 le 9 janvier ; à Port-Blanc/Penvenan, 87 le 9 janvier ; en baie de Ferros-Guirec, 212 le 9 janvier ; en baie de Lannion, 56 le 24 janvier. Ce qui représente un total de 1 235 oiseaux sans compter la baie de St-Brieuc. Compte-tenu des chiffres obtenus les années précédentes pour cette localité, on peut raisonnablement tabler sur un chiffre de base de 4 000 à 4 500 Huitriers pour ce département.

Morbihan : aucune donnée de la Laïta à Quiberon ; en baie de Plouharnel, 146 le 17 décembre ; de Plouharnel à Locmariaquer, 122 le 3 février ; dans le golfe, 30 le 15 décembre ; de Port-Navalo/Arzon à Suscinio/Sarzeau, 25 le 29 janvier ; à Fenvins/Sarzeau, 10 le 2 janvier ; de Penerf/Dangan à la pointe du Bile/Penestin, 523 le 1er janvier. Ce qui nous donne un total de 856 oiseaux. L'effectif global du Morbihan ne doit guère dépasser 1 000 à 1 200 individus, dont la moitié se trouve dans le secteur de l'estuaire de la Vilaine (655 dans la même zone le 29 février).

6 ind. le 29 février sur l'étang du Boulet/Feins, plan d'eau inté-
rieur de l'Ille-et-Vilaine, constituent peut-être l'indice d'un passage.

Dans la première quinzaine de mars, les lieux d'hivernage se dépeuplent (50 au Croisic (44) le 7 mars contre 450 le 22 février ; 200 en baie de Morlaix (29N) le 13 contre un millier en janvier...) et les premiers couples nicheurs se cantonnent (à Belle-Ile (56) le 14).

VANNEAU HUPPE (*Vanelius vanellus*). 279 données

Dans la seconde quinzaine de novembre et jusqu'au 20 décembre, les mouvements de Vanneaux sont relativement confus, les variations enregistrées ne montrant que peu de concordance d'une localité à l'autre : 400 dans les marais de Séné (56) le 20 novembre (contre 140 le 13) ; 200 dans les marais de Sougéal (35) le 21... 350 au Vioreau (44) le 22 novembre (contre 500 les 1er et 2 novembre)... 500 à St-Etienne-de-Montluc (44) le 27 (contre 100 le 22) ; 130 en vol à Plouguerneau (29N) le 27... 150-200 à Gouesnou (29N) le 1er décembre... 100 à Milizac (29N) le 4... 5 à 5 000 sur les polders de la baie du Mont-St-Michel, à l'ouest du Couesnon (35) le 13... 400 à St-Colombier/Sarzeau (56) et 600 à Caden/Le Tour-du-Parc (56) le 15... 200-300 à St-Renan (29N) le 20 (contre 18 le 30 novembre et 40 le 16 décembre)...

La vague de froid ressentie du 24 décembre au 5 janvier environ donne lieu à des mouvements spectaculaires : sur les 279 données de la période, 116 ont été recueillies au cours de ces 13 journées ! En deux localités éloignées de 104 km, Noyal-Pontivy dans le nord du Morbihan et Plougourvest dans l'intérieur du Léon, deux observateurs ont effectué des comptages systématiques d'oiseaux en vol, dans des conditions analogues. Leurs notes, concordantes à tous égards, nous permettent de retracer le déroulement de cette migration météo :

Le 24 décembre (5 données), les passages sont encore faibles et les mouvements désordonnés : 350 dans la région de Plovan (29S) contre 200 au même endroit début-décembre ; 40 en vol vers le sud à Ploneour-Lanvern (29S) ; bandes de 80, 40, 150 et 50 en vol vers l'ouest sur le trajet Le Faouët (56) - Landeleau (29N) ; à Noyal-Pontivy, le passage est très faible : 4 vers l'ouest à 16 h... Ces deux dernières observations concernent-elles des oiseaux déplacés par un front froid progressant vers l'ouest ?

Mais, dès le 25 décembre (21 données), passages et stationnements prennent de l'ampleur. Dans l'intérieur, les vols passent en direction du secteur sud alors qu'au voisinage immédiat de la mer, il semble que les Vanneaux suivent la direction générale du littoral. A Plougourvest, tous les vols se dirigent plein sud, les oiseaux passant en grand nombre, toute la journée (1 184 en 60 minutes à 14 h 30 et 1 377 en 30' à 16 h 00) ; à Noyal-Pontivy, vols vers le sud-ouest toute la journée (dont 1 165 en 60' à 15 h 15) ; par ailleurs, notons 600 en 60' vers le sud-sud-est à St-Renan, 484 en 15' vers le sud à Kerjean/St-Vougay (29N), 200-300 vers le sud-ouest au Kernic/Plouescat (29N), 120 vers l'est à Donnant/Belle-Ile (56), passages vers le sud à Auray (56), etc...

Situation à peu près identique le 26 décembre (16 données). A Plougourvest, vols plein-sud toute la journée dont 1 222 en 30' en matinée ; à Noyal-Pontivy, vols vers le sud-ouest toute la journée dont 425 en 30' en fin de matinée ; ailleurs, retenons 1 1000 en 30' vers le sud à Kerhuon (29N), 150 vers le sud à Hanvec, 2860 en 30' vers le sud-est à St-

Renan dans la matinée ; passages ininterrompus de Vanneaux, toute la matinée, au dessus de la mer, de la palue, de l'intérieur, à Plovan ; 125 vers le sud en rivière d'Auray ; 1 000 vers le sud-est à Tharon/St-Michel-Chef-Chef (44), etc...

Passages et stationnements culminent le 27 décembre (19 données), les vols gardant les directions des jours précédents. A Plougourvest, notons 828 en 30' vers le sud en fin de matinée et 944 en 30' vers le sud dans l'après-midi ; à Noyal-Pontivy, retenons 935 en 30' vers le sud-ouest en fin de matinée ; par ailleurs, de nombreux vols : 5 000 en baie de Morlaix (29N), gros passages à Belle-Ile, à Guiscriff (56), 400 en 30' vers le sud à Auray, 3 000 vers le sud-est à Tharon, 3-4 000 vers le sud au Croisic (44), nombreux groupes de 150 à 200 toute l'après-midi, vers le sud à Brest ; et des stationnements importants : Belle-Ile, Guiscriff, etc...

Le 28 (15 données) un fléchissement est noté dans les deux localités suivies : les vols se réduisent considérablement et les directions de passage se diversifient. A Plougourvest, 257 en 60' vers le sud, puis 519 en 60' vers le nord-ouest, puis 24 en 60' vers le sud, puis 181 en 30' vers le nord ; la même instabilité est notée à Noyal-Pontivy avec 2 en 75' vers le sud, 20 vers l'ouest, 124 en 30' vers l'est, 15 vers le sud, 50 vers l'est, 7 en 20' vers l'est ; par ailleurs, 50 vers l'est à Brest...

Même situation le 29 (7 données), le passage étant considérablement ralenti : 50 vers l'ouest à Lancieux (22), 250 vers le sud-est en rivière d'Auray, bandes squelettiques à Belle-Ile, 30 vers l'est et 33 vers le sud-ouest en 30' à Noyal-Pontivy...

Le passage reprend faiblement ensuite avec des directions de vol constantes (vers le sud-ouest les 30 et 31 décembre et 1er janvier à Noyal-Pontivy), mais sans atteindre l'ampleur précédente : retenons 300 vers le sud en 90' en rivière d'Auray le 30 ; 16 vers l'ouest à Lancieux, 160 vers le sud-ouest en 10' à Noyal-Pontivy le 31 (8 données) ; 15 vers l'ouest à Lancieux, 15 vers le sud-est à Anbon (56), 63 vers le sud-ouest en 75' à Noyal-Pontivy le 1er janvier (8 données). Le passage est alors pratiquement terminé, les oiseaux ne passant plus à Noyal-Pontivy et les bandes étant partout réduites, sauf 1 000 vers l'ouest-sud-ouest le 5 janvier en rivière de Morlaix.

Par la suite, rien de bien caractéristique jusqu'à la fin de la période considérée. La remontée est surtout ressentie dans la seconde quinzaine de février et début-mars : 13 vers le nord au Cranic/Brec'h (56) le 23 février, 200 à St-Armel (56) le 27, 300 à Merezelle/Belle-Ile et 100 en vol à Mellac (29S) le 28, 300 stationnés et 210 en vol vers le nord au Croisic le 7 mars, 85 en vol vers le nord-ouest à Nantes (44) le même jour, 500 à 1 000 à Joué-les-Touches (44) le 13 mars (contre 25 le 14 février).

Nidification : premières parades sur les polders de la baie du Mont-St-Michel le 11 février ; un couple cantonné à Arzal (56) le 28 février ; 3 ind. alarmant à Ménéham/Kerlouan (29N) le 4 mars ; quatre couples installés à Ménéham le 13 mars ; parades au Curnic/Guisseny (29N) les 13 et 15 mars.

PLUVIER DORE (*Pluvialis apricaria*). 54 données

L'absence de données suivies rend illusoire toute tentative d'interprétation des mouvements de l'espèce cet hiver : aucune localité ne fournit plus de trois observations !

Six observations seulement du 16 novembre au 23 décembre, dont nous ne retiendrons que 100 à St-Vio/Treguennec (29S) et 21 à Lampaul-Ploudalmezeau (29N) le 3 décembre puis 1 500 à 2 000 sur les polders situés à l'ouest du Couesnon (35) le 13 décembre.

Comme pour le Vanneau, une forte proportion des données (23 sur 54 !) a été recueillie au cours de la vague de froid de fin-décembre et début-janvier : plusieurs dizaines à Trevignon/Tregunc (29S) le 24 ; 200 vers le sud à Plougourvest (29N), 30 vers le sud-ouest à Noyal-Pontivy (56), 100 à la Forest-Landerneau (29N) et 100-200 entre Lanrivocare et Ploudalmezeau (29N) le 25 ; 50 à l'étang du Pont/Kerlouan (29N) et 4 sur la plage du Fort-Bloqué/Ploemeur (56) le 26 ; 91 vers le sud à Plougourvest, 20 vers le sud à Noyal-Pontivy, 8 à Donnant/Belle-Ile (56) le 27 ; 21 vers le nord à Plougourvest le 28 ; 60 vers le sud en rivière d'Auray (56) le 29 ; 25 à Goulven (29N), 2 vers le sud-ouest à Noyal-Pontivy et 70 dans les marais d'Ambon (56) le 31 décembre ; puis les mouvements se diluent : encore 2 à Goulven, 4 dans l'estuaire de la Vilaine (56) et 13 à Penarf/Dangan (56) le 3 janvier. On notera la concordance entre les mouvements de Vanneaux et de Pluviers dorés, tout au moins à Plougourvest et Noyal-Pontivy : vols vers le secteur sud du 25 au 27, instabilité le 28 (vers le nord à Plougourvest), légère reprise dans les jours suivants, vers le sud.

Des 25 données dispersées de la fin de la période nous ne noterons que : 40 au Vougo/Guisseny (29N) le 9 janvier... 6 à la Malmandière-Vicoreau (44) et 1 000-2 000 à Ste-Marguerite/Landeda (29N) le 17, 100 à Tréoupan/Lampaul-Ploudalmezeau le 25... 60 au Vougo le 5 février, 44 à Spennen/Bodilis (29N) le 6... 40 à Begaronce/Belle-Ile le 13 et 50 à Merezelle/Belle-Ile le 14... 69 au Stang/Plougourvest le 20... 1 au Croisic (44) le 7 mars, 35 à Roudouallec (56) le 11 mars, 5 à Plouray (56) le 8 et 58 à Spennen/Bodilis le 13 mars.

PLUVIER ARGENTE (*Pluvialis squatarola*). 112 données

Trois localités seulement ont été bien suivies cet hiver : le golfe du Morbihan, la baie de Goulven (29N) et la baie de Morlaix (29N). Dans les deux premières, arrivée

brutale dans la deuxième semaine de décembre : dans le golfe, de 250 les 27 novembre et 8 décembre, on passe à 1 100 le 11 et 1 200 le 15 décembre ; en baie de Goulven, de 15 les 21 et 27 novembre puis 25 le 9 décembre, on monte à 60 le 13 décembre. Après quoi, les deux localités montrent un lent fléchissement des effectifs hivernants tout au long du mois de janvier. Le schéma est tout autre en baie de Morlaix où, de 49 le 22 novembre, les effectifs tombent à 30 le 6 et 15 le 13 décembre, pour remonter graduellement à 50 ind., effectif hivernant, le 3 janvier.

Quelques données nouvelles concernant l'hivernage proprement dit (côtes du Tregor, petite mer de Gâvres...) :

Ille-et-Vilaine : rien sur la baie du Mont-St-Michel ; 6 à St-Suliac (rive est de la Rance) le 27 décembre.

Côtes-du-Nord : 1 à Lancieux le 28 décembre ; 20 à St-Jacut le 28 décembre ; plusieurs en baie de la Fresnaye le 31 décembre ; 170 lors d'un comptage partiel sur la baie de St-Brieuc le 10 janvier ; 5 en baie de Palmpol le 10 janvier ; 22 au sillon de Talbert/Pleubian le 10 janvier ; 17 dans l'estuaire du Trieux le 10 janvier ; 19 dans l'estuaire du Jaudy le 9 janvier ; 18 en baie de Perros-Guirec le 9 janvier ; 3 en baie de Lannion le 24 janvier ; ce qui représente 105 oiseaux pour le département en dehors de la baie de St-Brieuc.

Finistère : 1 à Locquirec le 24 janvier, 50 en baie de Morlaix le 3 janvier ; 60 en baie de Goulven le 13 décembre ; 22 au Cur-nic/Guisseny le 25 janvier ; 5 à Treglonou le 6 décembre ; 2 à Lesconil le 13 décembre ; 10 à Lampaul-Ploudalmezeau le 16 décembre ; 130 à 150 dans la Mer-Blanche/Fouesnant le 26 décembre ; 2 à Raguenez/Nevez le 19 décembre. Ce qui représente environ 300 oiseaux, dont la moitié dans la Mer-Blanche.

Morbihan : la Petite-Mer de Gâvres qui n'a pas été visitée en décembre et janvier abritait 30 ind. le 16 novembre et 100 le 6 février ; 39 en baie de Plouharnel le 16 décembre et 66 le 23 janvier ; 2 à Locmariaquer le 7 décembre ; dans le golfe, 1 200 le 15 décembre, 800 le 2 janvier, 300 le 22 janvier ; les oiseaux de la presqu'île de Rhys (2 à Susicinio/Sarzeau le 20 décembre ; 60 à Pen vins le 15 décembre) et de la rade de Peneuf (150 à Le Tour-du-Parc le 25 janvier ; 6 dans les marais d'Ambon le 31 décembre) appartiennent peut-être à la population du golfe ; ceux de la rivière d'Auray (28 le 15 et 56 le 27 janvier) n'ont sans doute pas été comptés avec ceux des vasières orientales du golfe.

Alors que dans le golfe, les effectifs décroissent régulièrement de 800 début janvier à 120 le 1er février puis 100 à partir du 9 février, en baie de Goulven, après être tombés de 60 en décembre à une vingtaine le 1er janvier, ils remontent à 50 à partir du 6 février. Au départ des hivernants en février-mars se superpose un passage dans la deuxième se-

maine de mars : on remonte à 130 ind. dans le golfe les 8 et 15 mars et à 100 à Goulven le 13 mars.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*). 137 données

Le trait caractéristique de la période est un passage assez important ressenti sur les côtes nord de la Bretagne dans la seconde semaine de décembre.

Les passages automnaux se poursuivent dans la seconde quinzaine de novembre où ils se superposent à l'installation des hivernants : 40 en baie de Goulven (29N) le 21 (contre 30 en hivernage) ; 20 à Roscanvel (29N) et 50 à St-Jacut (22) le 22 (moins de 10 en cet endroit en décembre-janvier) ; 100 à la Mer-Blanche/Pouesnant (29S) (20 en hivernage) le 25 ; 36 à Lampaul-Ploudalmezeau (29N) et 50 dans le golfe du Morbihan le 26 ; 60 à Guisseny (29N) le 28 et 14 à St-Nazaire (44) le 30.

Dans la première semaine de décembre, on enregistre un creux auquel fait suite un passage bien caractérisé dans la deuxième semaine du mois : 58 dans le golfe le 8 (43 le 27 novembre, 8 le 28 décembre) ; 150 à Guisseny (60 le 28 novembre, 30 le 10 janvier) et 300 en baie de Goulven (30 le 27 novembre, 30 le 13 décembre) le 9 décembre ; 65 au sillon de Talbert/Pleubian (22) (11 le 10 janvier) et 100 à St-Michel-en-Grèves (22) (15 le 10 janvier) le 10 décembre...

Hivernage : après ce passage, les effectifs hivernant restent stables un peu partout entre le 15 décembre et le 20 janvier. Quelques données nouvelles :

Ille-et-Vilaine : 1 à St-Briac le 1er janvier ; 5 à St-Suliac le 5 février.

Côtes-du-Nord : 9 à Pleudihen le 17 janvier ; 2 à Lancieux le 1er janvier ; 11 au sillon de Talbert le 10 janvier ; 122 dans l'estuaire du Trieux le 9 janvier ; 35 dans l'estuaire du Jaudy le 9 janvier ; 86 en baie de Perros-Guirec le 9 janvier ; 15 sur Al Leo Drez/St-Efflam le 9 janvier.

Finistère : 6 à Penn-Enez/Locquirec le 24 janvier ; 16 au Trez-Hir/Plougonvelin le 2 janvier ; 20 dans l'aber-Ildut le 16 décembre ; 20 dans la Mer-Blanche le 26 décembre ; 70 à Raguenéz/Nevez le 19 décembre.

Morbihan : 5 au Fort-Bloqué/Ploemeur le 28 décembre ; 10 dans la Petite-Mer de Gêvres le 19 décembre ; 4 en deux points de Belle-Ile les 29 et 30 décembre ; la faible importance de l'hivernage dans le golfe se confirme : 8 le 28 décembre dans le golfe, 3 à Conleau le 8 janvier ; en revanche, les abords du golfe sont plus riches : Locmariaquer,

22 de Suscinio/Sarzeau à Port-Navalo/Arzon le 29 janvier ; 20 à Penwins/Sarzeau le 2 janvier ; 14 dans les marais d'Ambon le 29 janvier ; 13 dans l'estuaire de la Vilaine le 1er janvier.

Loire-Atlantique : à St-Nazaire, chiffres variables : 2 le 20 décembre, 10 le 26, 2 le 31, 5 le 2 janvier, 27 le 4, 3 le 7, 2 le 16 et 3 le 21 janvier...

Aux premiers départs d'hivernants se superpose vraisemblablement un petit passage dans la dernière semaine de janvier : 50 à Al Leo Drez/St-Efflan le 24 (contre 15 le 9 janvier) et 50 le même jour à Guisseny (contre 30 le 10 janvier et 10 le 5 février) ; 51 à Locmariaquer le 25 ; 100 au Loc'h/Guidel (56) le 28 ; 45 à Penwins le 31 (contre 20 le 2 janvier). C'est à ce moment que les effectifs tombent dans deux localités du Leon : à Guisseny, de 50 on passe à 10 les 30 janvier et 5 février ; à Goulven, de 28 le 30 janvier on tombe à 10 les 31 janvier*, 6 et 14 février.

Après ce creux de la première quinzaine de février, on assiste à de petits passages à la fin du mois et début mars : 120 au Croisic (44) le 21 février, 40 à Goulven et 50 à Penwins le 28 ; 22 à St-Nazaire le 6 mars...

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU (*Charadrius alexandrinus*). 10 données
Cinq localités ont fourni des données cet hiver : à St-Jacut (22), 1 le 24 décembre ; à Goulven (29N), 1 le 10 janvier, 1 le 6 février, 2 les 14 et 28 février ; à Guisseny (29N), 1 le 28 novembre, 2 les 25 février et 6 mars ; à la Mer-Blanche/Fouesnant (29S), 1 le 26 décembre ; en baie de Plouharnel (56), 2 le 23 février.

TOURNEPIERRE (*Arenaria interpres*). 74 données

La très grande dispersion de cette espèce tout au long du littoral rend particulièrement difficile tout recensement systématique, et voue pratiquement à l'échec toute tentative d'interprétation des mouvements, pour le moment.

Parmi ces 74 données nous nous contenterons de relever celles concernant les bandes les plus importantes : 52 en baie de Quiberon (56) le 16 novembre... 53 en baie de Morlaix le 22... 50 dans la Mer-Blanche/Fouesnant (29S) et 20 à la Forêt-Fouesnant le 25... 119 en baie de Plouharnel (56) le 16 décembre ; 35 à Raguenez/Nevez (29S) le 19... 20 dans la Mer-Blanche le 26... 17 en baie de Ferros-Guirec (22), 3 à Port-Blanc/Penvenan (22), 29 dans l'estuaire du Jaudy (22), 30 au sillon de Talbert/Pleubian (22) les 9 et 10 janvier... 25 à Locmariaquer (56) le 25... 40 en baie de Morlaix le 14 février... 40 au sillon du Len/Louannec (22) le 20... 36 de Locmariaquer à Carnac (56) le 24...

BECASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*). 120 données

Diverses localités plus ou moins régulièrement visitées (marais de Sene (56), St-Renan, le Stang/Plougourvest, étang du Pont/Kerlouan, Goulven -29N-) montrent de petites arrivées de bécassines en novembre et décembre.

- 10 à Goulven le 21 novembre... 15 à St-Renan le 26 (contre 2 le 25 et 1 le 30), 30 aux marais de Sene le même jour (contre 12 le 20)... 15 à l'étang du Pont le 27 (contre 2 le 22)...

- en décembre, 10 à Portsall (29N) le 6... 15 à l'étang du Pont le 9... 30 à l'étang de Painroux/Guigen (35) le 13, 20 à l'étang de St-Fregant (29N) le 14... 24 au Stang/Plougourvest le 19...

La vague de froid de fin-décembre provoque un nouvel apport et donne même lieu à des observations d'oiseaux en mouvement : 15 dans le vallon des Grands-Sables/Belle-Ile (56) et 49 au bourg de Plougourvest le 25... 13 à Noyal-Pontivy (56) et 9 en vol vers le sud à Plougourvest le 26... 15 à Penfeld/Brest (29N) et 10 en vol vers le sud à Plougourvest le 27... 1 en vol vers l'est à Brest le 28... 40 à Goulven le 31 décembre...

Le mois de janvier donne lieu à un petit nombre d'observations ne concernant pour la plupart que quelques oiseaux. Retenons : 12 à Sene le 8... 20 à Goulven le 9... 11 à St-Renan le 14... 16 au Stang/Plougourvest le 16 et 10 au Coroncq/Glommel (22) le 17.

Dès la fin du mois, les passages reprennent et se succèdent sans interruption jusqu'à la fin de la période considérée. Il est impossible d'y démêler ce qui peut concerner le passage présumptif :

- 35 au Stang le 30 janvier ; 30 à Goulven le 31 ; 15 au Loc'h/Guidel (56) et 90 à Brengall/Pont-l'Abbé (29S) le 4 février... 50 dans les marais de Séné le 5 ; 16 au Stang et 10 à Goulven le 6...

- 11 à Séné le 12, 15 à Port-Manec'h (29S) le 13... 10 à l'étang du Pont et 10 à Meneham/Kerlouan... 16 à Séné le 19 ; 21 au Stang le 20... 35 à Kervoanec/Plougourvest le 22 ; 20 à Trevignon/Tregunc (29S) le 24... 75 au Stang le 27...

- 10 à Brengall les 7 et 11 mars ; 40 à Plouray (56) le 11... 35 à Lampaul-Ploudalmezeau (29N), 15-20 à St-Renan, 16 au Stang, 15 à Meneham... le 13 mars.

BECASSINE SOURDE (*Limnocryptes minimus*). 5 données

2 à l'étang du Roual/Dirinon (29N) le 20 décembre ; 2 à l'étang des Salles/Perret (22) le 18 février ; 3 au Curnic/Guisseny (29N) le 25-février ; 3 à Goulven (29N) le 26-février ; 1 au Curnic le 4 mars.

BECASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*). 30 données

La Bécasse est assez régulièrement notée jusque dans la seconde quinzaine de janvier : 1 à Moëlan (29S) le 16 novembre ; 4 au bois du Roual/Dirinon (29N) le 21... 3 à Pencran (29N) le 24... 2 dans le vallon des Grands-Sables/Belle-Ile (56) le 29... 9 à Locmaria-Berrien (29N) le 20 décembre... La vague de froid du 24 décembre au 5 janvier a permis de recueillir 15 données (sur les 30 de la période) : 8 sur 500 m aux Grands-Sables le 25 décembre ; 4 à Locmaria-Berrien et 4 en trois points de Pont-l'Abbé (29S) le 27 ; 1 en vol à Brest le 28... 1 dans un jardin de Brest le 31... A Scrignac (29N), 6 le 14 janvier, 3 le 17 et 1 le 24 janvier. Dernière observation, 1 à Chanteloup (35) le 20 février.

COURLIS CENDRE (*Numenius arquata*). 176 données

Les données d'hivernage originales sont peu nombreuses.

Ille-et-Vilaine : à St-Suliac, 80 le 17 janvier, et 100 le 24 janvier.

Côtes-du-Nord : 10 à St-Jacut le 20 décembre ; 300 en baie de la Fresnaye le 17 janvier ; 300 en baie d'Yffignac le 10 janvier ; 50 à St-Brieuc le 3 janvier ; 71 en baie de Paimpol le 10 janvier ; 46 au sillon de Talbert/Ploubian le 10 janvier ; 42 dans l'estuaire du Trieur le 10 janvier ; 32 dans l'estuaire du Jaudy le 9 janvier ; 3 à Port-Blanc/Penvenan le 9 janvier et 90 à St-Efflam le 9 janvier. Ceci représente un total de 944 oiseaux minimum pour le département.

Finistère : 1 à Locquirec le 24 janvier ; 500 en baie de Morlaix le 20 décembre ; 59 en baie de Goulven le 30 décembre ; 70 à Guis-sen le 16 janvier ; 40 à Lampaul-Ploudalmezeau le 16 décembre ; 25 dans le Mer Blanche/Pouesnant le 28 décembre ; 12 à Raguenez/Nevez le 19 décembre.

Morbihan : 30 dans l'estuaire du Blavet le 16 janvier ; 141 en Petite Mer de Gâvres le 16 novembre ; 60 en rivière d'Etel le 20 décembre ; 26 en baie de Plouharnel le 25 janvier ; 126 en rivière d'Auray le 28 décembre ; 300 dans l'étier de Noyal le 8 janvier ; 470 en rade de Penerf le 25 janvier ; 24 dans l'estuaire de la Vilaine le 3 janvier ; 120 à Penestin le 1er janvier ; 8 à Donnant/Belle-Ile le 25 décembre.

Nous ne retiendrons par ailleurs que les observations de Courlis dans l'intérieur : 2 en vol vers le sud-ouest à Noyal-Pontivy (56) le 28 décembre ; 6 à Lesneven (29N) le 30 décembre ; 6 à Pomeniac/Messac (35) le 5 janvier et 1 à St-Malo-de-Phily (35) le 6 mars.

Les niches sont installés à Guiscriff (56) le 10 mars.

COURLIS CORLIEU (*Numenius phaeopus*). 10 données

3 en baie de Goulven (29N) le 21 novembre ; 1 à Kerhuon (29N) et plusieurs à Lampaul-Ploudalmezeau (29N) le 6 décembre ; 1 à Lampaul-Ploudalmezeau le 16 décembre ; 1 dans la Mer Blanche/Fouesnant (29S) le 26 décembre ; 1 à la pointe du Curnic/Guisseny (29N) le 9 janvier ; 1 à l'étang de Kerhuon le 10 janvier ; 1 à la pointe du Curnic le 30 janvier ; 2 au Vougo/Guisseny le 5 février et 1 à Goulven le 25 février.

BARGE A QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*). 15 données

1 dans la Petite Mer de Gâvres (56) et 14 à St-Jean/Mendon (56) le 16 novembre ; 1 à l'étang de Goulven (29N) le 27 novembre ; 1 à l'étang du Pont/Kerlouan (29N) le 26 décembre ; 1 en baie de Morlaix (29N) les 10 et 20 janvier ; 1 en vol vers l'est à St-Renan (29N) le 21 janvier ; 2 en baie du Mont-St-Michel (35) le 26 janvier ; 1 à Goulven le 31 janvier.

Retours vraisemblables à partir du 21 février : 3 en baie de Morlaix le 21 ; 1 à Meneham/Kerlouan le 25 ; 130 à la Bergerie/Billiers (56) et 2 à Cheviré/Bouguenais (44) le 28 février ; 1 à Kerizan/Crac'h (56) le 4 mars.

BARGE ROUSSE (*Limosa lapponica*). 75 données

Les nombreuses observations de cette période témoignent d'un hivernage nettement plus important que les deux années précédentes.

Ille-et-Vilaine : 1 à St-Suliac le 27 décembre.

Côtes-du-Nord : 290 dans l'anse d'Yffignac le 10 janvier ; 63 au sillon du Talbert/Pleubian le 10 janvier ; 21 dans l'estuaire du Trieux le 10 janvier ; 6 dans l'estuaire du Jaudy le 9 janvier ; 1 à Port-Blanc/Pevenan le 9 janvier ; 13 à St-Efflam le 24 janvier.

Finistère : 1 à Locquirec le 24 janvier ; 120 en baie de Morlaix le 10 janvier ; 55 en baie de Goulven le 30 janvier ; 30 à Guisseny le 16 janvier ; 20 à Lampaul-Ploudalmezeau le 16 décembre.

Morbihan : 70 en baie de Plouharnel le 17 décembre et 43 le 15 janvier ; 40 dans la golfe le 15 décembre ; 65 dans les marais d'Ambon le 24 janvier ; 20 dans l'étier de Surzur le 15 décembre ; 170 dans l'estuaire de la Vilaine le 1er janvier.

Quatre localités permettent de suivre tant bien que mal le déroulement de l'hivernage : il s'agit de la baie de Morlaix, la baie de Goulven, la baie de Guisseny et les marais d'Ambon.

Le fort passage de début-novembre (cf. AR VRAN 4 (1) : 40) se termine et jusqu'à la mi-décembre, il n'est plus observé que de petits grou-

pes : 34 dans la Petite-Mer de Gâvres (56) et 28 en baie de Quiberon (56) le 16 novembre ; 45 en baie de Goulven le 21... 2 dans la Mer Blanche/Fouesnant (29S) le 25... 30 dans la golfe le 27... 19 en baie de Morlaix le 29... C'est dans la seconde quinzaine de décembre et en janvier que les effectifs hivernants s'établissent : 70 en baie de Plouharnel le 17 décembre... 80 en baie de Morlaix le 27 décembre (contre 3 le 20 et 21 le 26)... 40 en baie de Goulven le 3 janvier (contre 18 le 13 décembre)... Les quatre localités les mieux suivies enregistrent leur maximum de l'hiver du 10 au 30 janvier : la baie de Morlaix le 10 avec 120 ind. ; Guisseny le 16 avec 30 ind. (contre 10 le 9 et 10 le 24) ; dans les marais d'Ambon le 24 avec 65 ind. (contre 24 le 15 janvier et 16 le 29 janvier) ; à Goulven le 30 avec 55 ind. (contre 40 le 16 janvier et 4 le 7 février).

Par la suite, les effectifs décroissent rapidement. On enregistre partout un creux dans les derniers jours de janvier et la première semaine de février. Passages nets à partir de la mi-février : 120 en baie de Morlaix et 25 à Goulven le 14 février... 200 à St-Armel (56) le 21 février... 64 à Penthievre (56) le 23... 25 à Goulven le 28 ; 26 en baie de Guisseny le 6 mars et 100 dans la golfe le 8 mars...

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*). 32 données

En baie de Morlaix (29N), 2 le 26 décembre ; à Goulven (29N), 2 le 21 novembre, 1 le 6 février ; au Curnic/Guisseny (29N), 1 le 19 novembre, 8 le 28 novembre, 7 le 9 décembre, 4 le 26 décembre, 6 le 25 janvier, 2 le 17 février, 1 le 25 février, 11 le 4 mars et 15 le 6 mars, ces deux dernières données concernant certainement des retours ; en rivière d'Etel (56), 5 le 25 novembre ; à l'étang de St-Jean/Mendon (56), 5 le 16 novembre, 1 le 25 novembre, 1 le 1er janvier, 4 le 12 février, 1 le 15 février ; à Kerizan/Crac'h (56), 1 les 21 et 25 novembre, le 8 janvier et le 6 février ; dans les marais de Séné (56), 4 le 20 novembre et 1 le 8 janvier ; dans les marais de Quintin/Le-Tour-du-Parc (56), 1 le 14 février ; en rivière de Penerf (56), 1 le 27 février ; dans les marais d'Ambon (56), 1 les 3, 15 et 24 janvier et le 14 février.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*). 165 données

Côtes-du-Nord : 10 à St-Jacut le 28 décembre ; 15 dans l'estuaire du Trieux le 10 janvier ; 34 au sillon Talbert/Pleubian le 10 janvier ; 43 dans l'estuaire du Jaudy le 9 janvier ; 5 à Port-Blanc/Penvenan le 9 janvier ; 56 en baie de Perros-Guirec le 9 janvier ; 3 à Locqueneau le 9 janvier.

Finistère : peu de données intéressantes ; 3 à Locquirec, 1 à Prisel/Plougashou et 1 au Diben/Plougashou le 24 janvier ; 170 en

baie de Morlaix, maximum de la période, le 17 janvier ; 10 dans la Mer Blanche/Fouesnant le 26 décembre.

Morbihan : 62 en rivière d'Etel le 20 décembre ; 35 à l'étang de St-Jean/Mendon le 4 décembre ; 90 en baie de Plouharnel le 26 décembre ; 15 à St-Philibert le 18 janvier ; 15 à Locmariaquer le 25 janvier ; 120 en rivière d'Auray le 29 décembre ; 77 à Penn-en-Toull/Larmor-Baden le 8 janvier ; 900 dans le golfe le 15 décembre ; 62 à Penwins/Sarzeau le 15 décembre ; 200 dans l'étier de Caden le 15 décembre ; 150 dans les marais d'Ambron le 29 janvier ; 85 à Penerf/Dangan le 3 janvier ; 14 dans l'estuaire de la Vilaine le 1er janvier.

Les alentours du golfe restent le principal lieu d'hivernage du Chevalier gambette. De vastes secteurs sont encore insuffisamment prospectés, notamment la baie de St-Brieuc et la Loire-Atlantique.

Les hivernants continuent d'arriver dans la première quinzaine de décembre au moins, mais les maxima ne montrent aucune concordance dans les différents secteurs : du 15 décembre (golfe du Morbihan) au 17 janvier (baie de Morlaix) et au 24 janvier (baie de Guisseny). Le départ des hivernants est général à la fin de janvier. Quelques données de février-mars correspondent sans doute à des passages peu distincts : 25 en baie de Guisseny le 17 février (contre 7 le 5) ; 180 en rivière d'Etel le 17 février ; 150 au sillon du Len/Louannec (22) le 21 (contre seulement 56 pour toute la baie de Perros le 9 janvier) ; 104 de Locmariaquer à Carnac (56) le 27 février ; enfin, dans le golfe du Morbihan, 200 le 8 et 300 le 15 mars contre 130 le 23 février.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*). 20 données

Dans l'estuaire du Jaudy (22), 1 le 9 janvier ; en baie de Morlaix (29N), 2 le 29 novembre, 1 le 1er décembre ; à Kerenna/Treflez (29N), 1 le 31 janvier ; en baie de Goulven (29N), 2 le 21 novembre, 1 le 13 décembre, 5 le 3 janvier, 5 le 28 février et 14 le 15 mars ; à l'étang du Pont/Kerlouan (29N), 1 le 27 novembre ; en baie de Guisseny (29N), 2 le 24 janvier, 1 le 17 février ; au Curnic/Guisseny, 1 le 6 mars ; en Mer Blanche/Fouesnant (29S), 2 le 26 décembre ; en rivière d'Etel (56), 1 le 21 novembre, 6 le 17 février ; à St-Jean/Mendon (56), 1 le 16 novembre, 8 le 12 février ; à Ste-Hélène (56), 1 le 25 novembre ; à Kerizan/Crac'h (56), 3 le 9 février.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*). 16 données

A l'étang des Roches/La Guerche (35), 1 le 21 janvier ; à l'étang de Lampâtre/Goven (35), 1 le 13 décembre ; à l'étang de Trémignon/Combours (35), 1 le 13 décembre ; à l'étang de Sains/Pleine-Fougères (35), 4 le 21 novembre et 1 le 12 décembre.

cembre ; au Coroncq/Glomet (22), 2 le 12 décembre ; à Corlay (22), 3 le 9 janvier ; à Nostang (56), 1 le 25 novembre ; à St-Jean/Mendon (56), 1 le 16 novembre ; dans les marais de Séné (56), 15 le 30 décembre, 1 le 8 janvier, 3 les 5 et 12 février, 1 le 19 février et 2 le 25 février, dernière observation pour la période ; à St-Etienne-de-Montluc (44), 1 le 13 décembre.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Tringa hypoleucos*). 22⁹ données

En baie de Morlaix (29N), 2 le 20 décembre ; au Conquet (29N), 1 le 4 février ; à Kerhuon (29N), 1 le 28 novembre, 2 le 17 décembre ; à l'étang Noir/Kerhuon, 2 le 16 novembre ; à l'Auberliac'h/Plougastel (29N), 1 le 21 novembre ; à Roscanvel (29N), 1 le 22 novembre ; au Bendi/Logonna-Daculas (29N), 1 le 29 novembre ; à Pont-l'Abbé (29S), 1 le 12 décembre et 1 le 28 décembre ; à Trevignon/Tregunc (29S), 1 le 19 janvier ; à Priziac (56), 1 le 12 décembre ; à Landevant (56), 1 le 21 novembre ; à Ste-Hélène (56), 2 le 25 novembre ; en rivière d'Etel (56), 1 le 21 novembre ; à Kerizan/Crac'h (56), 1 le 20 février ; en rivière d'Auray (56), 1 le 22 décembre ; au marais d'Ambon (56), 1 le 24 janvier ; à Sarzeau (56), 1 le 8 décembre ; au barrage d'Arzal (56), 1 le 1er janvier ; à St-Sébastien-sur-Loire (44), 1 le 26 février, et 2 le même jour à l'étang des Gâtineaux/St-Michel-Chef-Chef (44), dernières observations de cette période.

BECASSEAU MAUBECHE (*Calidris ornatus*). 34 données

Côtes-du-Nord : noté régulièrement à St-Jacut et Lancieux en fin-décembre et début-janvier ; 50 dans l'estuaire du Trieux le 10 janvier.

Finistère : 50 au Diben/Plougasnou le 24 janvier ; 100 en baie de Morlaix le 31 janvier (maximum de la période) ; 5 en baie de Guissey le 1er janvier.

Morbihan : 120 en baie de Plouharnel les 16 décembre et 23 janvier ; 800 dans le golfe le 2 janvier ; 800 dans l'estuaire de la Vilaine le 1er janvier.

L'arrivée des hivernants se poursuit en baie de Morlaix jusqu'au 13 décembre (90 ind. le 13 contre 70 le 6 et 50 le 22 novembre), alors que l'effectif hivernant est atteint dans le golfe dès le 27 novembre (775 ind. sur les 800 de janvier).

(Les premiers départs doivent avoir lieu fin-janvier : il ne reste plus que 300 oiseaux dans le golfe le 1er février et 80 en baie de Morlaix le 7 février, alors que l'effectif de la baie de Plouharnel semble

se maintenir : encore 100 le 22 février.

BECASSEAU VIOLET (*Calidris maritima*). 25 données

En baie de Morlaix (29N), 4 le 22 novembre, 5 le 13 décembre, 18 le 20 décembre... 15 le 17 janvier... 22 le 7 février... 6 le 21 février ; à Keremma/Treflez (29N), 2 le 15 janvier ; à Meneham/Kerlouan (29N), 1 le 6 février ; à Enez Werc'h/Crozon (29S), 3 le 23 février ; à Moustierlin/Fouesnant (29S), 1 le 25 novembre ; 3 à Concarneau (29S), 1 le 19 décembre ; à Pouldohan/Tregunc (29S), 3 le 9 janvier, 2 le 24 février ; sur la plage du Fort-Bloqué/Ploemeur (56), 1 le 28 décembre ; au Flessis/Crac'h (56), 2 le 21 décembre ; à la Turballe (44), 3 le 27 décembre, 1 le 10 janvier, 3 le 15 janvier et 2 le 7 mars, premières données pour la Loire-Atlantique.

BECASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*). 233 données

Dans le tableau d'hivernage ci-dessous, nous avons retenu le plus gros chiffre de chaque localité pour les mois de décembre et de janvier, en étant conscients des graves inconvénients que représente cette manière de faire pour une espèce aussi mobile que le Bécasseau variable. Cette remarque est particulièrement fondée pour le golfe du Morbihan au sein duquel les populations de Bécasseaux peuvent facilement passer d'un secteur à l'autre. Ce tableau a donc surtout pour but de donner une idée de l'importance relative des différents secteurs d'hivernage bretons.

	décembre	janvier
Ille-et-Vilaine :		
St-Suliac		50
Côtes-du-Nord :		
Baie de Lancieux	2 000	
anse d'Yffignac		<u>15 000</u>
baie de Païmpol	3-4 000	50
estuaire du Triëux		900
sillon du Talbert/Pleubian	milliers	50
estuaire du Jaudy		970
baie de Ferros-Guirec		785
Locquemeau		25
baie de Lannion	310	540
Finistère :		
baie de Morlaix	2 500	<u>3 000</u>
baie de Goulven	1 200	600
baie de Guisseny	600	200
Argenton	100	

Aber Ildut	150
rivière de Pont-l'Abbé	200
Mer Blanche/Fouesnant	700
Raguenez/nevez	50

Morbihan :

Loc'h/Guidel		100
Petite Mer de Gâvres	200	
rivière d'Etel	2 000	
baie de Plouharnel	2 200	1 200
St-Philibert	140	
Locmariaquer	260	
rivière d'Auray	150	1 300
golfe	25 000	<u>35 000</u>
rade de Penerf	3 000	7 000
marais d'Ambon		1 400
estuaire de la Vilaine		4 150

Loire-Atlantique :

traicts du Croisic		1 500-2 000
baie de St-Nazaire	200	80

Les mouvements de l'espèce sont très difficiles à mettre en évidence, mais il semble néanmoins que des passages aient encore lieu en novembre et en décembre : le 16 novembre, 2 370 à Gâvres contre 200 seulement en décembre, et 3 175 en rivière d'Etel contre 2 200 le 25 novembre et 2 000 dans la seconde quinzaine de décembre ; en baie de Goulven, 800 le 9 décembre et 1 200 le 13 décembre contre 600 le 9 janvier ; à Guisseny, 600 le 9 décembre contre 200 le 2 janvier ; à St-Jacut (22), 2 000 le 9 décembre contre 500 le 29 novembre et 300 le 16 décembre ; dans la région de Pleubian, près de 10 000 le 10 décembre contre une centaine notés le 10 janvier ; en baie de St-Nazaire, 200 le 12 décembre pour un effectif inférieur à 100 en janvier...

Seulement trois observations intérieures pour toute la période : 6 migrateurs aux marais de Sougéal (35) le 21 novembre ; 4 au Vioreau (44) le 17 décembre et 3 à Guisriff (56) le 27 décembre.

BECASSEAU SANDERLING (*Calidris alba*). 27 données

A St-Efflam (22), 1 le 10 décembre et 1 le 24 janvier ; à Penn-Enez/Locquirec (29N), 8 le 24 janvier ; à Kerfissien/Cléder (29N), 2 le 12 décembre ; en baie de Goulven (29N), 80 les 9 et 13 décembre, 30 les 3 janvier et 6 février ; à Guisseny (29N), 140 le 28 novembre, 45 le 9 décembre, 30 le 9 janvier, 25 le 16 janvier, 40 le 17 février, 30 le 13 mars ; à Lampaul-Ploudalmezeau (29N), 15 les 26 novembre et 25 décembre ; à Treompan/Ploudalmezeau, 30 le 25 décembre ; à Penn Trez (baie de Douarnenez), 70 le 23 décembre ; à

Raguenez/Nevez (29S), 40 le 19 décembre et 25 le 9 janvier ; en Mer Blanche/Fouesnant, 5 le 25 novembre ; à Pornichet (44), 1 le 15 janvier.

COMBATTANT (*Philomachus pugnax*). 12 données

→ Une petite bande a passé l'hiver à Goulven (29N) : 14 les 31 décembre et 9 janvier, 8 le 31 janvier et 11 le 7 février. Les autres données concentrées en fin-février, mi-mars concernent sans doute toutes le passage prénuptial : 2 ♂ au Kernic/Plouescat (29N) le 25 février ; 65 en vol vers l'est (amont de la Vilaine) à Trevineuc/Mivillac (56) et 1 à Arzal (56) le 28 février ; 30 à St-Etienne-de-Montluc (44) et 3 à Séné (56) le 12 mars ; 1 ♂ à St-Renan le 13 mars ; 12 dans les marais de Bouin (44) et nombreux groupes de 10, 30 et 100 oiseaux dont quelques mâles en plumage nuptial sur les polders de Roz-sur-Couesnon (35) le 14 mars.

AVOCETTE (*Recurvirostra avosetta*). 19 données

14 données proviennent de la rade de Pénérif (56) et plus particulièrement des marais d'Ambon ou l'effectif culmine dans la première quinzaine de février : 50 le 15 décembre... 90 le 1er janvier... 124 le 15 janvier, 150 le 24 janvier, 156 le 29 janvier... 200 le 5 février, 201 le 14 février, 173 le 27 février, 150 le 28 février et 115 le 14 mars. Par ailleurs : 19 dans les marais de Séné (56) le 26 novembre ; 2 à Kerurus/Plouneour-Trez (29N) le 12 décembre ; 5 au Collet (44) le 8 janvier et 10 en cet endroit le 31 janvier ; 1 dans les traicts de St-Nazaire (44) le 7 mars.

PHALAROPE A BEC LARGE (*Phalaropus fulicarius*). 3 données

Trois observations simultanées : 1 dans les marais de Sougéal (35) le 21 novembre ; 1 à Kerpenhir/Loznariaquer (56) le 25 novembre ; 1 juvénile à Lampaul-Ploudalmazeau (29N) le 26 novembre.

GRAND LABBE (*Stercorarius skua*). 1 donnée

1 à Loznariaquer (56) le 27 janvier.

LABBE SP. (*Stercorarius* sp.). 2 données

1 en 10 minutes d'observations et 1 autre en 10' également le 6 décembre à Landunvez (29N) ; 1 en 50' d'observations le 21 janvier à la pointe St-Mathieu/Plougouvelin (29N).

GOELAND BRUN (*Larus fuscus*). 28 données

L'espèce est bien mieux représentée dans

les estuaires, rades, golfes et dans l'intérieur que le Goéland argenté. C'est ainsi que dans le golfe du Morbihan, sur la vasière de Bailleron 124 Goélands bruns ont été comptés au cours de 14 sorties, l'espèce ayant été observée à chaque fois ; le Goéland argenté, lui, n'a été vu qu'au cours de 4 sorties pour un total de 14 oiseaux seulement, ce qui représente 9 Goélands bruns pour 1 Goéland argenté. A Nantes, la proportion a été estimée à 10 Goélands bruns pour un Goéland argenté.

Par ailleurs, notons 19 ind. en vol vers le nord le 2 janvier à Noyal-Pontivy (56).

Les deux races (*L. f. fuscus* et *L. f. graelsii*) ont été observées à Nantes et dans le Leon : à St-Renan (29N), 3 adultes *graelsii* le 14 février et 2 adultes *graelsii* le 4 mars.

GOELAND ARGENTE (*Larus argentatus*). 18 données !

Retenons : à Noyal-Pontivy (56), 3 vers le nord le 26 décembre, 1 vers le sud le 27 décembre, 3 vers le sud le 28 décembre, et 2 vers le sud-ouest le 29 décembre ; à Rennes (35), 11 vers le sud-ouest le 16 janvier.

GOELAND CENDRE (*Larus canus*). 132 données

Les trois-quarts des données (97/132) proviennent du littoral du Morbihan qui constitue, en l'état actuel de nos connaissances le principal lieu d'hivernage de l'espèce en Bretagne. Malgré les importantes fluctuations d'effectifs dues à la mobilité de l'espèce, il semble bien que l'on puisse situer aux derniers jours de janvier et à février le maximum des observations dans ce département :

En rivière d'Etel, 36 le 21 novembre, 60 le 20 décembre, 43 le 8 février, 260 le 17 février ; de Locmariaquer à Plouharnel, 38 le 3 février ; en rivière d'Auray, 45 le 26 décembre, 96 le 8 janvier, 74 le 15 janvier, 36 le 27 janvier, 99 le 2 février, 193 le 16 février, 40 le 24 février ; dans la partie orientale du golfe, 175 le 19 novembre, 150 le 27 novembre, 160 le 16 décembre, 240 le 28 janvier, 500 le 2 février, 190 le 12 février, 222 le 16 février, 233 le 23 février, 230 le 9 mars, 190 le 15 mars ; de Suscinio à Port-Navalo/Arzon, 30 le 29 janvier, 85 le 7 février ; en rivière de Penerf, 132 le 15 février ; dans l'embouchure de la Vilaine, 55 le 1er janvier, 162 le 28 février. Notons encore, 40 de Vannes à Auray le 23 janvier et 70 de Ste-Anne-d'Auray à Vannes le 24 janvier, 92 au Cranic/Brec'h le 4 décembre.

Pour le reste de la Bretagne : dans les polders du Mont-St-Michel (35), 5 le 11 février ; au sillon du Falbert/Pleubian (22) 5 le 10 janvier ; à St-Suliac (35), 12 le 24 janvier ; à St-Jacut (22), 500 le 5 février ; à St-Efflam (22), 150 le 9 janvier ; à Goulven (29N), 62 le

30 janvier ; au Curnic/Guisseny (29N), 10 le 9 décembre ; à Lampaul-Ploudalmezeau (29N), 10 ad. le 3 décembre ; à Tremazan (29N), 4 le 11 février ; à Landunvez (29N), petits passages en mer le 6 décembre : 5 ad. en 10', puis 2 ad. en 10', puis 1 ad. en 10' ; à St-Renan (29N), 1 immature le 7 janvier ; en Mer Blanche, 1 le 26 décembre ; à Nantes (44) de 1 à 3 pendant toute la période ; au Croisic (44), 45 le 21 février ; à Pornichet (44), 2 le 29 novembre...

MOUETTE PYGMEE (*Larus minutus*). 8 données

1 adulte à Kerpenhir/Loznariaquer (56) le 25 novembre ; 1 adulte à l'île des Landes/Cancale (35) le 13 décembre ; 1 à St-Marc/Brest (29N) et 1 adulte à Kerpenhir le 25 janvier ; 10 immatures le 27 janvier à Kerpenhir ; 4 dont 1 immature entre Suscinio et Port-Navalo/Arzon (56) le 29 janvier ; 2 à Nantes (44) le 5 février ; 1 juvénile à Trevignon/Tregunc le 24 février.

MOUETTE DE SABINE (*Larus sabini*). 2 données

Le 19 novembre à Landunvez (29N), 1 vers le sud puis 4 dont 1 adulte dans un groupe de Mouettes tridactyles.

MOUETTE TRIDACTYLE (*Rissa tridactyla*). 24 données

Première série d'observations du 19 novembre au 13 décembre : à Landunvez (29N), fort passage vers le sud le 19 novembre (38 dont 1 immature en 20', puis 158 en 20', puis 60 en 10') et le 21 novembre (47 en 20', puis 66 en 20') ; 50 vers l'ouest en 12' à Meneham/Kerlouan (29N) le 1er décembre ; passages faibles vers le sud à Landunvez le 3 décembre (1 ad. en 10') et le 6 décembre (9 en 35') ; enfin quelques juvéniles à la pointe du Grouin/Cancale (35).

Rien ensuite jusqu'au 25 janvier, date à laquelle débute une seconde série d'observations liées à un fort coup de vent de nord-ouest : à Loznariaquer (56), 1 adulte les 25 et 27 janvier ; à Nantes (44), 1 adulte et 2 juvéniles le 28 janvier ; entre Suscinio et Port-Navalo/Arzon (56), 2 le 29 janvier ; au Collet (44), 4 dont 1 immature posées le 31 janvier. Passages vers le sud à Landunvez le 28 (31 en 15').

De nouveau rien jusqu'à la troisième décennie de février : quelques oiseaux contonnés aux Berniou Rez/Camaret (29N) les 21 et 23 février ; au Croisic (44), 1 subadulte le 21 et 1 adulte le 22 ; enfin, 1 à Brest (29N) le 5 mars.

STERNE CAUCHE (*Sterna sandvicensis*). 4 données

2 à St-Philibert (56) le 18 janvier ; 2 ou 3 dans la région du Croisic (44) du 21 au 23 février.

PINGOUIN TORDA (*Alca torda*). 56 données

Noté tout autour de la Bretagne pendant toute la période considérée. Nous ne retenons que les données les plus

saillantes : 16 en baie de Morlaix (29N), 24 en rade de Brest (29N), 55 à St-Jacut (22) et 25 en baie de la Fresnaye (22) le 22 novembre ; 53 en baie de Morlaix le 24 novembre ; 30 en baie de Morlaix le 28 ; 4 sur la Rance (35) en amont du barrage et plusieurs dizaines à la pointe du Grouin/Cancalle (35) le 13 décembre ; 33 en baie de Morlaix le 20 décembre. Pendant tout le reste de la période, les observations ne concernent plus que des bandes inférieures à 8 ind.

Baie de DZ ?

GUILLEMOT DE TROIL (*Uria aalge*). 8 données

1 en rade de Brest (29N) le 21 novembre ; 1 en baie de Morlaix (29N) le 22 novembre ; 2 en baie de Morlaix le 24 novembre ; 1 sur la côte du Loc'h/Guidel (56) le 31 décembre ; 1 cadavre frais sur la plage de Trestel (22) le 9 janvier ; 1 à Kerurus/Plouneour-Trez (29N) et 1 à Meneham/Kerlouan (29N) le 6 février.

PIGEON BISET (*Columba livia*). 18 à Ster-Vras/Belle-Ile (56) le 30 décembre.

PIGEON COLOMBIN (*Columba oenas*). 2 à Priziac (56) le 22 février.

PIGEON RAMIER (*Columba palumbus*). 18 données

Quelques bandes importantes, surtout en Ille-et-Vilaine. Notons 200 à Tremaouezan (29N) le 21 décembre. Chant à Quenecan (56) le 12 décembre.

Il semble qu'un mouvement se soit produit lors de la vague de froid de fin-décembre et début-janvier, des passages vers le sud étant notés à Plougourvest (29N) le 26 décembre et près de Saint-Nazaire (44) le 3 janvier.

Premiers chants le 7 février à Noyal-Pontivy (56), le 9 à Nantes (44), le 20 au Vioreau (44) et à Bourgbarré (35)...

TOURTERELLE TURQUE (*Streptopelia decaocto*). 8 données

A part une observation au Cap-Coz/Fouesnant (29S) le 24 février, les quelques données reçues ne font que signaler les premiers chants dans les grandes villes : 16 janvier à St-Nazaire, 27 janvier à Nantes, 3 février à Brest.

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*). 1 chanteur le 23 février près de Châteaugiron (35) (à midi près d'une ferme).

HIBOU DES MARAIS (*Asio flammeus*). En baie du Mont-St-Michel (35), 1 le 18 décembre ; à Donnant/Belle-Ile (56), 1 le 25 décembre ; dans le marais de Kergal/Surzur (56), 3 de novembre à mars ; à St-Etienne-de-Montluc (44), 3 le 13 décembre et le 5 mars.

X CHOUETTE HARPANG (*Nyctea scandiaca*). 1 le 26 novembre dans le marais de Kergal/Surzur (56).

CHOUETTE CHEVECHE (*Athene noctua*). Chants notés au Vioreau (44) le 20 février. C'est surtout dans la deuxième quinzaine de février que les chevêches sont observées par couples (Auray (56), Bourgharré -35-).

CHOUETTE HULOTTE (*Strix aluco*). Chants à Messac (35) le 24 décembre et le 12 janvier ; à Lancieux (22) le 1er janvier ; à la préfecture de Nantes (44) les 8, 9, 11, 13 et 19 février ; à Bourgharré (35) le 20 février.

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*). Seulement 3 observations en décembre : 1 à Trenvel/Treogat (29S) le 13, 1 à Kerjean/St-Vougay (29N) le 25, 1 à Ster vras/Belle-Ile (56) le 27.

MARTIN PECHEUR (*Alcedo attilis*). 95 données
Aucun schéma ne ressort de ces données, régulièrement réparties sur l'ensemble de la période. On peut tout au plus noter que 92 observations proviennent du littoral (côtes + embouchures de rivières + étangs côtiers), les 3 autres de St-Renan (29N) où le chant et des parades sont notés le 7 mars. Notons en outre 8 au Croisic (44) le 22 février.

PIC CENDRE (*Picus canus*). 4 données
Les 4 observations proviennent du centre de l'Ille-et-Vilaine : 1 chanteur le 16 janvier à Lampâtre/Goven, 1 chanteur le 23 février sur le bord de la Seiche entre Nouvoitou et Epron, 2 chanteurs le 20 février à l'étang de Bourgharré, 1 couple (chant) le 21 février à Nouvoitou.

PIC EPEICHETTE (*Dendrocopos minor*). 8 données
Au Vioreau (44), 1 chanteur le 13 décembre et le 13 mars ; à Kerbois/Crac'h (56), 1 le 11 janvier et le

8 février ; à Amanlis (35), 1 le 23 février ; au Kerzo/Auray (56), 1 le 27 février ; à l'île Pinette/St-Sébastien-sur-Loire (44), 1 couple (chant) le 11 mars ; à Kervoanec/Plougourvest (29N), 1 ♀ chante le 13 mars.

***ALOUETTE HAUSSECOL (*Eremophila alpestris*).** 1 ♂ et 1 ♀ le 8 janvier, 3 le 21 février au Collet/Bourgneuf (44).

COCHEVIS HUPPE (*Galerida cristata*). 14 données

Présent tout l'hiver en petits groupes à St-Nazaire (44), à Auray (56). Noté à Pornichet (44) le 29 novembre, à La Trinité (56) le 29 décembre, à Locmariaquer (56) le 3 février, à Penerf (56) le 28 février. Une seule observation dans le nord de la Bretagne : 1 à Meneham/Kerlouan (29N) le 6 février. Chant à St-Nazaire le 28 février.

ALOUETTE DES CHAMPS (*Alauda arvensis*). Le passage se termine vers le 20 novembre dans le Leon alors qu'à St-Nazaire (44) on note encore quelques migrants le 23.

La vague de froid de fin-décembre et début-janvier provoque des mouvements parfois spectaculaires : le 22 décembre, 10 vers l'est à St-Nazaire ; le 27, 19 vers le sud à Plougourvest (29N) ; le 28, mouvements vers l'ouest dans la région de Lancieux (22) ; le 1er janvier, 60 vers le sud-ouest à Noyal-Pontivy (56) ; le 9 janvier, environ 500 000 passent vers le sud-ouest au Croisic (44) entre 17 h 15 et 17 h 45 ; le 10 janvier, 60 vers le sud-est à St-Nazaire. De forts stationnements sont alors notés sur le littoral.

La prairie de Biesse/Nantes (44) montre un maximum de 100 en fin-janvier et une diminution jusqu'en mars (20 le 11 mars).

Premier chant à St-Renan (29N) le 21 janvier, au Vioreau (44), au Croisic, à Nantes, à Landunvez (29N) dans la première quinzaine de février.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*). 26 données

À part deux observations pendant la vague de froid de fin-décembre et début-janvier, toutes les données proviennent des lieux de reproduction du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique.

Quelques chanteurs sont encore entendus fin-novembre : 1 à l'étang

de la Poitevinière (44) le 22, 2 à Nostang (56) et 1 à Landevant (56) le 25.

Dans la deuxième quinzaine de décembre et les premiers jours de janvier, on note des isolés et de petits groupes à Plouharnel, St-Jean/Mendon, Noyal-Pontivy, Sarzeau, rivière d'Auray (56) ; une seule bande importante : 26 à Kerizan/Crac'h (56) le 26 décembre. Notons 4 ind. en vol vers l'ouest le 31 décembre à Lancieux (22) et 1 dans la même direction le 1er janvier à St-Briac (22).

C'est surtout en février, avec l'apparition du chant, que des oiseaux sont notés : premier chant le 30 janvier au Cranic/Brec'h (56), mais seulement le 20 février au Vioreau (44) et à Bourgharré (35), le 21 à Nouvoitou (35), le 22 à Chantepie (35), le 23 à Penthievre (56), le 27 à Kerizan (56), le 13 mars à l'étang de Pont-Kallec/Kernascleden (56).

PIPIT FARLOUSE (*Anthus pratensis*). 45 données

Le 20 novembre, le passage semble terminé dans le Leon. A Nantes, la prairie de Biesse abrite encore 20 farlouses le 26 contre 4 le 10 décembre.

Notons que l'espèce hiverne en bon nombre dans les rues de Brest, tout comme les Bergeronnettes grise et des ruisseaux. En fin-décembre, on note un afflux en ville. A Nantes, maximum de 145 à mi-janvier sur la prairie de Biesse (puis 3 le 28).

Passage noté à Nantes, au Croisic et dans le centre de l'Ille-et-Vilaine dans la dernière semaine de février.

Premiers chants le 25 février au Kernic/Plouescat (29N), le 26 à Lampaul-Ploudalmezeau (5 chanteurs), le 27 au marais du Kerzo/Auray (56) (4 chanteurs), mais seulement le 7 mars à St-Renan (29N), le 11 à Landunvez (29N) et à Meneham/Karlouan (29N), le 12 à Rennes (35).

PIPIT SPIONCELLE MONTAGNARD (*Anthus spinoletta spinoletta*). 38 données

Ille-et-Vilaine : 1 à l'étang de Trémignon le 12 décembre.

Morbihan : au Fort-Bloqué/Ploemeur : 1 le 28 décembre sur la plage (gel) ; à Séné : 2 le 19 février.

Loire-Atlantique : au Vioreau : 1 le 6 décembre ; au Croisic : 3 le 21 janvier, 2 le 7 mars.

Finistère : à Goulven : 1 sur la palud durant toute la période ; 2 à l'é-

tang et 3 ensemble dans le marais le 11 mars, 2 à l'étang le 13 mars ; à Meneham/Kerlouan : 3 au moins les 4 et 11 mars ; au Curnic/Guisseny : 1 le 25 février, 2 le 4 mars ; à Lampaul-Ploudalmezeau : au moins 2 tout l'hiver ; encore 1 noté le 11 mars ; à St-Renan : 3 le 26 novembre, noté tout l'hiver, 2 le 27 février, 9 le 4 mars, 2 le 11 mars ; aux étangs de Trevignon/Tregunc : au moins 10 le 24 décembre.

De ces données, trop partielles, il ressort qu'un passage est à envisager en mars (St-Renan, Goulven). A cette époque, le comportement des oiseaux observés est tout à fait différent de celui des hivernants ; les oiseaux sont alors volontiers groupés alors que les hivernants sont isolés et défendent farouchement un "territoire".

PIPIT MARITIME (*Anthus spinoletta* subsp.). Notons 30 le 19 février à Séné (56), et 135 le 28 février à Peneuf (56).

Premiers chants le 6 mars à Beg an Drein/Plouarzel (29N), le 11 mars à la pointe de Landunvez, à Lampaul-Ploudalmezeau et à Goulven (29N).

BERGERONNETTE PRINTANIERE (*Motacilla flava*). Deux observations hivernales : 1 flavéole (*M. f. flavissima*) le 28 novembre à Plougourvest (29N) et 1 type (*M. f. flava*) le 30 décembre à St-Nazaire.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*). Des 125 données reçues, 45 concernent des oiseaux de la sous-espèce parrelli, en 21 localités pour la plupart littorales.

PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor*). Deux observations en fin-février en Loire-Atlantique : 1 près de Joué-sur-Erdre le 20 et 1 dans la lande du Croisic le 21.

*JASEUR BOREAL (*Bombus garrulus*). 1 à Brest le 25 novembre,

TRAQUET PATRE (*Saxicola torquata*). Les données hivernales, peu nombreuses (espèce négligée) proviennent du littoral à l'exception d'une observation à Pœule (56) le 29 décembre.

Premier chant le 22 février au Croisic.

ROUGEGORGE (*Erithacus rubecula*). Premiers chants le 10 janvier à Nantes, le 15 à St-Nazaire et Brest.

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochruros*). 38 données

Le passage semble se poursuivre jusqu'à début-décembre : 2 à la Trinité-sur-Mer (56) le 17 novembre, 1 à Goulven (29N) et 1 à Suscinio/Sarzeau (56) le 27, 3 à St-Marc/Brest le 28, 1 à Meneham/Kerlouan (29N) le 1er décembre, 1 à Lampaul-Ploudalmezeau (29N) le 6. Ces localités ne fournissent pas de données par la suite.

On remarque ensuite une relative abondance d'observations dans la dernière semaine de décembre et les premiers jours de janvier (vacances ?), les mois de janvier et février fournissant par ailleurs peu de données. Quelques oiseaux ont été observés tout l'hiver à Nantes, St-Nazaire et Brest ; les autres observations concernent des isolés sur les côtes du Finistère et du Morbihan (Le Conquet, l'Aber/Crozon, Belle-Ile, Floemeur, Le Loc'h/Guidel, l'Ile Tudy, Goulven).

Reprise des observations en fin-février et début-mars : première observation à Rennes le 23 février, 1 à Penerf (56) le 28, premiers chants à Nantes les 2 et 6 mars, à Beaulieu/Rennes le 12 mars.

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*). 117 données

Augmentation sensible dans la dernière décade de novembre, mais les bandes n'excèdent pas la vingtaine d'oiseaux. On note de petits passages vers le sud-sud-est au-dessus de Brest le 27 ; le 29 la litorne est assez abondante sur Belle-Ile (56).

La vague de froid de fin-décembre et début-janvier ne provoque pas de mouvement très spectaculaires : petits passages vers le sud à Noyal-Pontivy (56) le 25, passages vers l'ouest à Lanceloux (22) le 31, passages vers le sud-ouest à Noyal-Pontivy les 1er et 2 janvier. Stationnements importants le 3 janvier à Priziac (56), le 9 à Raguenez/Nevez (29S).

En janvier, peu notée : 200 à Martigné-Ferchaud (35) le 24.

La remontée commence à la mi-février : nombreuses données concernant de grands stationnements entre le 14 et le 22. Dans la première quinzaine de mars, on note encore : très nombreuses à Arzano (56) le 7, 30 à Plouray (56) le 11, 30 à St-Etienne de Montluc (44) le 12, 26 à Belle-Ile (56) le 14.

GRIVE MAUVIS (*Turdus musicus*). 120 données

Peu nombreuses avant les derniers jours de novembre : groupes de 1 à 4 ici et là. 35 à Plougourvest (29N) le 28.

Le coup de froid de fin-décembre provoque des mouvements beaucoup plus spectaculaires que pour la litorne (58 données entre le 24 décembre et le 15 janvier). Passages le 25 dans la région des abers (29N) (vers le sud-sud-ouest) et à Noyal-Pontivy, le 28 et le 29 à Brest (240 vers l'est en 1/2 heure) et à Lancelieux (22) (passage important vers l'ouest, les 1er et 2 janvier à Noyal-Pontivy). Durant cette courte période, les stationnements augmentent partout : 500 à Goulven le 31 décembre, très nombreuses à Priziac (56) le 3 janvier, à St-Nazaire le 4 etc... De nombreuses mauvies s'installent pour quelques semaines dans les jardins et sur les pelouses de Brest : 70 le 4 janvier sur une place, 60 le 7 à la Faculté des Sciences etc... Ces stationnements diminuant fortement dans la deuxième semaine de janvier, les dernières étant notées le 20 janvier en ville de Brest, le 29 à St-Nazaire.

Peu ensuite, les seules bandes importantes étant observées en fin-février autour de Châteaugiron (35) (des centaines), de Pont-Réan (35) et Goven (35) (à partir du 22).

Le passage est sensible dans la première quinzaine de mars : nombreuses à St-Renan le 4, 2 à la Faculté des Sciences de Brest le même jour, très nombreuses à Arzano (295) le 7, à Guilers (29N), Goulven (29N) et Plouray (56) le 11, 30 à Plougourvest (29N) le 13, 5-6 à la Faculté de Brest le 15. Notons 2 chanteurs le 13 à Noyal-Pontivy.

MERLE NOIR (*Turdus merula*). 1 nid contenant 2 oeufs a été trouvé dans la première décade de janvier dans le Finistère ! (Photo publiée dans "Le Télégramme" du 11 janvier).

GRIVE MUSICIENNE (*Turdus philomelos*). Peu d'observations concernant l'afflux de fin-décembre, pourtant très sensible dans le Leon.

Premiers chants le 22 janvier à St-Nazaire, le 27 à Rennes, le 11 février à St-Renan (29N), le 14 au Vioreau (44). Construction le 3 mars à Perros-Guirec (22).

GRIVE DRAINE (*Turdus ericetorum*). 40 données

Notons quelques groupes en fin-décembre : 13 à l'étang des Gâtineaux/St-Michel-Chef-Chef (44) le 26, et surtout 10 à Lambazellec/Brest le 29 et le 31 (rappelons que l'espèce est rarissime comme nicheuse dans la région brestoise) ; on note aussi 1 en plein centre de Brest le 13 janvier.

Premiers chants le 17 janvier à Rennes, le 7 février à Noyal-Pontivy (56), le 11 à Pleudihen (35), le 13 à Quiberon (56).

Dans le Leon, l'espèce est ensuite observée à Keraudren/Brest le 21 février (1 couple cantonné), le 11 mars à Lampaul-Ploudalmezeau et Keremma/Treflez (lieux traditionnels de reproduction).

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*). 23 données

En novembre et décembre, la plupart des observations sont faites dans le Morbihan : chanteurs à Kerizan/Crac'h, Kerpenhir/Locmariaquer, environs de Sarzeau (notamment 15 sur 40 hectares à Suscinio), le 27 novembre et 9 chanteurs le 20 décembre à Kervran/Plouhinec. On note aussi 1 chanteur à ~~Le~~ Vivier-sur-Mer (35) le 21 novembre, 1 chanteur à Sougéal (35) le 12 décembre, 1 à St-Renan (29N) le 20 décembre et 3 à Meneham/Kerlouan (29N) le 20 décembre.

Du 20 décembre à mi-février, absence quasi-totale d'observations ; on note seulement 1 chanteur à Kerbuon (29N) le 14 janvier et 9 chanteurs le 15 à Suscinio/Sarzeau (56).

A partir du 14 février, nouvelle série de données : 1 chanteur le 14 à Banastère/Le Tour-du-Parc (56), 6 (3 chanteurs) le 14 à Suscinio/Sarzeau, 3-4 (chants) à Meneham (29N) le 17 et le 20, 1 chanteur à St-Sébastien-sur-Loire (44) le 26 et 1 chanteur au Val/Mivillac (56) le 28.

FAUVETTE A TÊTE NOIRE (*Sylvia atricapilla*). 13 données

Ces 13 observations ont été faites en 3 localités. A Brest (29N), la vague de froid de fin-décembre amène quelques oiseaux en ville : 2 ♂ le 27 à Lanredec, 1 ♀ le 29 à Lambazellec, 1 ♂ le 30 au Bot. A Messac (35), 3 ♀♀ les 2, 7 et 19 janvier, 2 ♀♀ les 21 et 22 janvier. A St-Nazaire (44), les observations sont plus tardives : 1 ♂ les 6 et 27 février, puis les 6 et 13 mars (chant à partir du 27 février), et 1 ♀ le 6 mars.

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*). 24 données

2 à St-Renan (29N) pendant toute la période envisagée. Dans le Morbihan, des isolées sont notées à Kerizan/Crac'h les 21 et 25 novembre et le 4 décembre, à Sarzeau le 27 novembre et le 2 janvier, à Vannes le 11 décembre, au Plec/rivière d'Etel le 25 novembre, au Moustoir/rivière d'Auray les 15 et 27 janvier, puis le 6 février à l'étang de St-Jean/Mendon le 20 février (chant au Haut-Pénestin le 28 février, à la Bergerie/Billiers le 28 février. En Loire-Atlantique, outre 1 ♂ et 1 ♀ sur la lande du Croisic le 22 février, on note la présence de 2 pitchous le 9 janvier dans les prairies de Biais/Nantes. Dans le Finistère, 1 à Hanvec le 17 novembre.

CISTICOLE DES JONCS (*Cisticola junoides*). 1 le 27 décembre dans le marais de Saint-Brévin-les-Pins (44).

POUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*). 57 données

Noté tout l'hiver à : Brest : isolés ou groupes de 2 à Lanredec, La Vilette, Faculté des Sciences, etc... Chant le 20 novembre ; Nantes : isolés route de Vannes, Ile Beau-lieu, 3 au jardin des plantes le 10 janvier. ; St-Renan : au moins 5 en décembre, 1 en janvier à l'étang.

En outre, 2 à Kerfissien/Cléder (29N) le 12 décembre, 5 à Goulven (29N) le 12 décembre, 1 au Stang/Plougourvest (29N) les 19 et 27 décembre, 1 à la Digue/Kerlouan (29N) et 3 à Guisseny (29N) le 20, au moins 10 à Kerogan/Quimper (29S) le 23, 1 à Péaule (56) le 27, 1 à Trevignon/Treguier (29S) le 9 janvier le 14, 1 au Croisic (44) le 15 janvier.

Notons une forte population au marais de Meneham/Kerlouan (29N) en février (pas de recherches auparavant) : plus de 30 le 6, plus de 20 le 17, plus de 10 le 20.

Mais à partir du 19 février des oiseaux sont notés en de nouvelles localités, les chants commencent et il est permis d'envisager des arrivées à cette époque : 2 chanteurs à Auray (56) et 1 chanteur à Séné (56) le 19, chant au Vioreau (44) le 20, 1 à Plougar (29N) le 20, chant au Croisic (44) le 23, 1 au Stang/Plougourvest le 27, 1 à l'étang du Pont/Kerlouan le 28. Il est certain que le chant révèle à cette époque des oiseaux passés jusque là inaperçus.

A partir du 6-7 mars, les arrivées sont évidentes : oiseaux sur les routes à Goulven et Plouescat (29N) premier chanteur en un point de Nantes le 10, 10 à Goulven le 11, 2 à St-Renan le 12, 21 dont 3 chanteurs à Meneham le 11, 1 chanteur à Noyal-Pontivy le 13.

ROITELET HUPPE (*Regulus regulus*). 39 données

Retenons seulement 2 dans un jardin de Brest le 31 décembre et 2 au jardin des plantes de Nantes le 10 janvier.

Premier chant au Spornot/Brest le 24 janvier, puis le 3 février à Kerinou/Brest. Des chanteurs sont ensuite entendus à Langueoguer/Plougar (29N), Plouneour-Menez (29N), Keraudren/Brest (29N), Kervocanec/Plougourvest (29N), Lampaul-Ploudalmezeu (29N).

ROITELET TRIPLE-BANDEAU (*Regulus ignicapillus*). 28 données

L'espèce est vraiment négligée, rien ne se dégageant des quelques données reçues.

MESANGE A MOUSTACHES (*Parus biarmicus*). Au marais de Suscinio/Sarzeau (56), 13 le 27 novembre, au moins 6 le 15 janvier, au moins 8 le 14 février, 1 couple et 1 ind. au

moins le 27 février ; signalons aussi 14 (6 ♂♂, 8 ♂♂) dans le Marais Breton le 29 décembre.

MESANGE A LONGUE QUEUE (*Aegithalos caudatus*). Notons quelques bandes :
18 à Plougourvest (29N) le
12 décembre, 16 à St-Renan (29N) le 20. 1 couple est déjà cantonné au
Spernot/Brest le 24 janvier.

MESANGE MONNETTE (*Parus palustris*). 13 données
Chants à Kervoanec/Plougourvest (29N)
le 13 février, à Kersudren/Brest le 21, à Ti Colo/St-Renan (29N) le 4
mars.

MESANGE NOIRE (*Parus ater*). 6 données
1 à l'Île Beaulieu/Nantes le 26 novembre, 1
à Questembert (56) le 25 décembre, 4 à Saint-Jacques/Guiclan (29N) et 1
couple à Kervoanec/Plougourvest (29N) le 22 février, 1 à Messac (35) le
4 mars et un couple à l'étang de Pont-Kallec/Kernasclédén (56) le 13
mars.

MESANGE HUPPEE (*Parus cristatus*). 8 données
1 le 21 novembre à St-Jean/Mendon (56),
notée le 22 novembre et le 16 janvier à Lampâtre/Goven (35), 1 à St-Briac
(22) le 1er janvier, 2 à Kerbrug/Ploneis (29S) le 16 janvier, 1 couple
(chant) à Plouneour-Menez (29N) le 22 février, 1 à Kervoanec/Plougour-
vest (29N) le 22 février, 1 à Messac (35) le 1er mars.

MESANGE BLEUE (*Parus caeruleus*). Notons l'abondance de l'espèce sur les
prés salés de Séné (56) en décembre :
21 le 12, 10 le 19.

Chants le 9 janvier à Nantes, le 20 février à Chantepie (35)...

MESANGE CHARBONNIERE (*Parus major*). Une bande de 50¹ le 24 janvier à l'é-
tang de Roches/La Guerche (35).

Chants le 1er janvier à Noyal-Pontivy (56), le 17 à Nantes, le 11
février à St-Renan (29N).

SITELLE TORCHEPOT (*Sitta europaea*). La rareté de l'espèce dans le Léon
(29N), fait qu'il est intéressant de

noter l'observation d'1 ind. le 29 novembre à St-Jacques/Guiclan et celle d'1 ind. le 30 décembre à Kergoff/Plougastel-Daoulas.

BRUANT PROYER (*Emberisa calandra*). 26 données

Une remarque s'impose : toutes les données hivernales proviennent du sud de la Bretagne, surtout du Morbihan ; le Nord-Finistère ne fournit aucune donnée avant mars.

Seule exception, l'observation d'1 ind. au sillon de Talbert (22) le 10 janvier, constitue un petit événement car elle peut remettre en question nos conclusions sur la répartition de l'espèce en Bretagne ; mais il peut s'agir d'un oiseau "étranger".

Dans le Morbihan, de beaux rassemblements ont été observés dans la région de Sarzeau (6 à Sarzeau et 35 en dortoir à Suscinio le 27 novembre, 14 à Kergeorget le 2 janvier), ainsi qu'à Plouharnel (70 le 12 décembre, 15 le 15 janvier). Notons aussi 12 à Kerizan/Crac'h le 11 décembre, 5 à Noyal le 8 décembre, 7 à Merezelle/Belle-Ile le 13 février.

Premiers chants à Saint-Etienne-de-Montluc (44) le 12 mars, au Curnic/Guisseny (29N) le 13, à Belle-Ile (56) le 14.

L'observation de 60 à Donnant/Belle-Ile le 14 mars pourrait signifier un passage.

BRUANT JAUNE (*Emberisa citrinella*). Premiers chants notés à Janzé (35) et au Yeun-Elez (29N) le 22 février, à Billiers (56) le 28.

BRUANT ZIZI (*Emberisa citrulus*). 27 données

Le zizi est désormais bien implanté dans le Leon (29N) : 5 à Hanvec le 18 novembre, 6 au Kernic/Plouescat le 19, 2 à Lampaul-Ploudalmezeau le 26, présent à Brest (Facultés, le Bergot, le Spornot, St-Marc) tout l'hiver : au moins 10 au Spornot le 27 janvier, 10 à la Faculté le 11 février ; noté également à Penfeld et Plougourvest le 28 décembre.

Des chanteurs sont entendus le 28 novembre à Beaulieu/Rennes, le 5 décembre au Faouët (56), le 12 à l'étang des Sallas/Perrret (56).

Reprise du chant le 14 février au Vioreau (44), le 20 à Bourgbarré (35), le 11 mars à Lampaul-Ploudalmezeau (29N), le 13 à Noyal-Pontivy (56).

BRUANT DES ROSEAUX (*Emberisa schoeniclus*). 96 données

Fin-novembre le passage se ter-

mine à St-Renan (29N). On note encore 50 à Goulven (29N) le 21, 100 en dortoir à Suscinio/Sarzeau (56) le 27.

En décembre et janvier, les bandes ne dépassent que rarement 5-6 ind. : cependant 85 à Plouhinec (56) le 19 décembre, 10 à Tremazezan (29N) le 21, 30 au Yeun-Elez (29N) et 12 à Truskat/Sarzeau (56) le 2 janvier, 20 à Séné le 8, 12 sur la prairie de Biesse/Nantes le 28.

En février, on note une augmentation, les bandes s'étoffant : 40 le 5, 45 le 19, 25 le 26 à Séné (56), 40 le 14 à Ambon (56), 100 au dortoir de Suscinio (56) le 16, 100 le 21 à Botneur/Yeun-Elez. S'agit-il d'un passage ou du retour des nicheurs sur leurs lieux de reproduction ? Dans le Leon ce retour n'est observé qu'au début de mars : 9 ♂ et 2 ♀ le 11 à Lampaul-Ploudalmezeau, 6 le 12 à St-Renan, 7 le 13 au Stang/Plougourvest. Premiers chants le 28 février à Trevineuc/Nivillac (56), le 12 à St-Etienne-de-Montluc (44), le 11 à Lampaul-Ploudalmezeau, le 12 à St-Renan.

BRUANT DES NEIGES (*Plectrophenax nivalis*). 9 données

Peu cet hiver : sur l'île Ri-kard, en baie de Morlaix (29N), 8 le 29 novembre et le 29 décembre ; à Kerfissien/Cléder (29N), 1 le 12 décembre ; à Trenvel/Treogat (29S), 3 le 26 décembre, 1 le 30 janvier ; au Vougo/Guisseny (29N), 5 ♀ le 25 février.

BRUANT LAPON (*Calcarius lapponicus*). Deux observations en décembre sur la côte léonarde (29N) peuvent concerner les mêmes oiseaux : 1 ♂ et 1 ♀ le 3 à la pointe de Fourn-Croes/Ploudalmezeau et le 17 à la pointe de Landunvez. En outre, une observation fin-février en Loire-Atlantique : 1 au Collet/Bourgneuf-en-Retz le 21.

PINSON DES ARBRES (*Fringilla coelebs*). 23 données

Signalons une forte abondance fin-décembre (froid) à Goulven : environ 700 par hectare. Le 9 janvier, 15 000 en dortoir entre Pontivy et Mur-de-Bretagne (56) ; rassemblement de 330 en forêt de Rennes le 30 janvier.

Premiers chants le 6 février au Faouët et à Auray (56), le 20 à Bourgharré (35), St-Mazaire et Vioreau (44), le 23 à Tal-ar-Groas/Crozon (29S).

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*). Très peu observé : 20-25 à Guiclan (29N) le 29 novembre, 40 à Pont-Kallec/Kernascléden (56) du 9 décembre au 22 février,

quelques centaines d'hivernants dans le secteur du golfe du Morbihan, très peu dans le secteur du Vioreau (44) (3-4 le 13 février à la Poitevinère, 1 q le 14 au Vioreau) ; enfin, 5 au Faouët (56) le 6 mars.

VERDIER (*Carduelis chloris*). Quelques bandes : 100 tout l'hiver au port de commerce de Brest et 30 aux halles Saint-Louis/Brest, 50 le 28 novembre à Trévignon/Tregunc (29S), 110 le 4 décembre à Kerizan/Crac'h (56), 25 le 20 décembre à Kereema/Treflez (29N), 120 le 25 janvier à Locmariaquer (56).

Premiers chants le 10 février à Nantes, le 13 mars à St-Nazaire.

CHARDONNET (*Carduelis carduelis*). 17 données

Toutes les observations proviennent du littoral ou de localités proches de la mer, à l'exception d'1 ind. à Acigné (35) le 21 février.

Il semble que des oiseaux s'attardent en fin-novembre : 50 à Trévignon le 28, 20 à Guiclan (29N) le 29.

En décembre et janvier, à côté d'isolés sur le littoral, on note 100 sur les prés salés de la Mer-Blanche/Bénodet (29S) le 26 décembre, 12 à Penfeld (29N) le 27, 20 à Plouhinec (56) le 16 janvier.

Après la mi-janvier, les observations sont rares : 1 à Acigné le 21 février, 1 à Moëlan (29S) le 23, 1 chanteur à Lampaul-Ploudalmezeau (29N) le 11 mars ; passage sensible le 13 mars dans le golfe du Morbihan.

LINOTTE MELODIEUSE (*Carduelis camarina*). 23 données

Presque toutes les observations proviennent du littoral, en particulier des prés salés et de quelques marais côtiers : 200 à Trévignon/Tregunc (29S) le 28 novembre, 30 à Lampaul-Ploudalmezeau (29N) le 17 décembre, 500 à la Mer-Blanche/Bénodet (29S) le 26 décembre, 400 le 2 janvier à Sarzeau (56), 150 en janvier à Nantes, 50 le 8 et 40 le 29 janvier à Séné (56), 20 le 10 janvier à Loguivy (22), 250 le 15 et 50 le 29 janvier à Ambon (56), 200 sur les bords du Blavet/Plouhinec (56) le 16 janvier, 300 à Locquirec (29N) et 30 à Le-Tour-du-Parc (56) le 24 janvier, 3 300 sur les prés salés de la baie du Mont-St-Michel (35) le 13 février, 30-40 à Brest le 19 février. Dans l'intérieur, 30 le 25 décembre et 35 le 6 février au Stang/Plougourvest (29N), 7 le 25 décembre et 6 le 1er janvier à Noyal-Pontivy (56).

SIZERIN FLAMME (*Carduelis flammea*). 6-7 à Goven (35) le 22 février.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*). 63 données

Le passage se poursuit jusqu'au début-décembre dans le Morbihan : le 25, 40 en vol vers l'est à Sainte-Hélène et 40 à Saint-Jean/Mendon, le 26, 60 groupes de 8 à 15 oiseaux passent vers le sud est dans la matinée à l'Île-aux-Moines. Les derniers sont notés dans le Leon (29N) le 26 novembre (4 à la pointe de Landunvez) et le 28 (4 à Guiclan). On note aussi 31 ind. à Maurepas/Rennes le 24 novembre.

L'hivernage est surtout noté dans les parages du golfe du Morbihan, la vallée de la Vilaine (35), mais aussi à Nantes et même dans le Leon en décembre : 8 à Brest le 25, 1 à Goulven le 31 (vague de froid). On constate une forte augmentation des observations en février : 10 à Nantes le 2, 20 à Priziac (56) le 11, 40 à Suscinlo/Sarzeau le 14 et le 27, 10 à Bourgharré (35) le 20.

En mars, on note encore 6 au Thabor/Rennes le 4, 6 à Plogastel-Saint-Germain (29S) le 11, 4 à Dinan (35) le 15.

SERIN CINI (*Serinus serinus*). 10 données

A Locmariaquer (56), 2 le 21 novembre, 1 le 25 ; à Kerizan/Crac'h (56), 1 le 21 novembre ; à Kerbois/Crac'h, 1 le 31 décembre ; dans l'estuaire du Jaudy (22), 1 le 10 janvier ; à L'Île-à-Bois/Estuaire du Trieux (22), 1 le 10 janvier ; à la prairie de Biesse/Nantes, 1 ♂ le 4 février.

Premiers chants au Croisic (2 ind.) le 21 février, à Beaulieu/Rennes le 23 ; 8 chanteurs à l'Île-aux-Moines (56) le 13 mars.

BOUVREUIL (*Pyrrhula pyrrhula*). Chant le 13 mars à Porsmilin (29N).

MOINEAU FRIQUET (*Passer montanus*). 23 données

Ille-et-Vilaine : gros rassemblement à Les Gayeules/Rennes en janvier (370 le 9, 340 le 24, 100 le 11 février). A Saint-Suliac, 25 le 23 décembre. Noté en février sur ses lieux de reproduction : abondant le 22 dans le secteur du Saint-Erblon, Saint-Armel, noté à La Heubrais/Janzé, abondant dans le secteur d'Amanlis, Epron, Nouvoitou le 23.

Loire-Atlantique : sur la prairie de Biesse/Nantes, maximum en janvier : 10 le 26 novembre, 200 le 9 janvier, 100 le 14 janvier, peu le 28 janvier, 20 le 11 mars à Saint-Nazaire, 50 le 11 décembre au jardin des plantes.

Morbihan : noté à Auray, Noyal-Pontivy (nicheurs).



Le Grand Corbeau...

Cliché Max JONIN.

Finistère : 20 à Saint-Marc/Brest le 25 janvier, 20 au Kernic/Plouescat le 25 février. 1 ind. à Meneham/Kerlouan le 11 mars semble être un nicheur.

GRAVE (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*). Peu observé : 2 le 13 décembre et le 21 février à Penn Hir/Camaret (29S), 2 à l'Aber/Crozon et 2 entre Penn Trez et Kervigen (29S) le 23 décembre, 2 au Conquet (29N) le 16 décembre.

CORBEAU FREUX (*Corvus frugilegus*). La plus grosse bande (300 oiseaux) a été notée à Sarzeau (56) le 27 novembre.

Construction des nids le 28 février à la ~~préfecture~~/de Nantes.

GRAND CORBEAU (*Corvus corax*). 13 données

A côté d'observations de couples ou d'isolés sur les lieux de reproduction ou à proximité immédiate, on note 2 en baie du Mont-Saint-Michel (35) le 18 décembre, 2 à Saint-Renan (29N) le 20 décembre, 2 à St-Suliac (35) le 31 janvier, 1 à Ménéham/Kerlouan (29N) le 4 mars.

Les observations les plus intéressantes ont été faites en janvier et février dans les parages du Roc'h Trevezel (Monts d'Arrée). Le comportement des oiseaux (vols nuptiaux, offrandes, etc...) laisse envisager la reproduction dans ce secteur mais les observations cessent (malgré les recherches) après le 7 février. Ce jour là, 4 oiseaux tournent autour de la crête.

PROBLEMES POSES PAR LES ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES

On assiste depuis le début 1967 à un accroissement régulier de l'importance des actualités ornithologiques dans AR VRAN. Cet accroissement se manifeste surtout par l'augmentation du nombre de pages consacrées aux actualités. Ceci est évidemment dû pour une bonne part à l'augmentation considérable du nombre de données arrivant à la Centrale, cette augmentation étant elle-même la conséquence du nombre et de la qualité croissants des observateurs : ceux-ci nous font parvenir plus de notes. Mais si chacun nous fait parvenir plus de notes, on peut également constater que ces notes sont de meilleure qualité. Nous pouvons ainsi tirer un meilleur parti des données qui nous parviennent et ceci constitue la seconde cause de l'augmentation du volume des Actualités. Une troisième raison peut être trouvée dans le fait que des hypothèses formulées mais non publiées dans les premiers temps d'AR VRAN se confirment à la longue et deviennent publiables, ce qui contribue à augmenter le nombre de pages.

Mais le phénomène essentiel nous paraît être l'augmentation considérable du nombre de données parvenant à la Centrale. Actuellement, nous travaillons sur environ 15 000 données en moyenne par période ... ce qui est énorme. Une telle abondance nous a contraints peu à peu à modifier nos méthodes de travail et à formuler sans cesse de nouvelles exigences vis-à-vis de nos collaborateurs. Ce que nous demandons maintenant est très différent de ce que nous demandions en 1967. Le système actuellement en place est loin d'être parfait, mais nous pensons qu'il devrait quand même fonctionner dans des conditions satisfaisantes, moyennant un minimum de rigueur dans toutes les opérations qui aboutissent à l'élaboration des Actualités, telles qu'elles paraissent dans AR VRAN.

On peut considérer que, de l'oiseau dans la nature à l'impression des Actualités, interviennent une douzaine d'opérations distinctes qui, toutes, peuvent provoquer des erreurs, des pertes d'information etc...

- | | |
|------|----------------------------------|
| | 1°) la sortie ornithologique |
| lère | 2°) la notation des observations |

phase	3°) éventuellement, la retranscription des notes (par espèce etc...) pour l'archivage personnel de l'observateur
	4°) le recopiage des notes pour AR VRAN
	5°) l'expédition des notes
	6°) la distribution des données de chaque groupe aux 5 rédacteurs
	7°) la compilation des données par espèce
2ème phase	8°) l'élaboration des données
	9°) la première rédaction
	10°) le contrôle par le responsable des Actualités (GUERMEUR)
	11°) la rédaction définitive
	12°) la frappe

Interviennent dans ce schéma deux catégories de collaborateurs :

- . les observateurs qui effectuent les 5 premières opérations
- . la rédaction qui est responsable des opérations 6 à 12.

Tous les collaborateurs d'AR VRAN doivent donc bien connaître, par expérience, le détail des cinq premières opérations. Celles-ci sont d'ailleurs susceptibles d'être améliorées, mais ces améliorations sont de toute évidence fonction des problèmes posés au cours de la seconde phase, celle de la rédaction. Il nous paraît donc important d'exposer en détail le déroulement de cette phase et de mettre en lumière les problèmes nombreux qui se posent aux rédacteurs. C'est à cette condition seulement que l'on pourra demander plus de rigueur à chacun dans son travail lors de la première phase.

6°) la distribution des données de chaque groupe aux 5 rédacteurs

Il s'agit simplement de fournir au rédacteur de chaque groupe l'ensemble des données reçues concernant ce groupe, lorsque la plupart des observateurs ont fait leur expédition à la Centrale. Opération qui ne devrait pas poser de problème... si tout le monde respectait la présentation des notes en 5 groupes... si tout le monde respectait les limites de ces groupes... si personne n'introduisait la glaréole dans le groupe 4 etc..., ce ne sont que des exemples. Il s'agit ici d'un point très important et il faut que chacun en ait bien conscience, puisqu'il constitue une des sources de perte de données et la principale source de perte de temps pour les rédacteurs.

- *perte de données* : lorsque les limites des groupes ne sont pas respectées ou qu'une ou plusieurs espèces d'un groupe déterminé sont incluses dans un autre groupe. Le rédacteur qui reçoit ces données ne le concernant pas peut oublier de les transmettre à qui de droit.

- *perte de temps* : lorsque les limites des groupes sont vraiment trop peu respectées ou que des données sont présentées

d'une toute autre manière (par date par exemple, ce qui arrive encore), les observations "fautives" sont regroupées dans les "notes communes", et chaque rédacteur va recopier ce qui y concerne son groupe chez le secrétaire.

7°) la compilation des données par espèce

Muni de l'ensemble des données de son groupe, le rédacteur va rassembler toutes les notes espèce par espèce. Et, puisqu'il s'agit de rédiger des actualités sous forme de calendrier, il faut ranger ces données dans l'ordre chronologique au sein de chaque espèce. Cette opération nécessite donc une retranscription complète des notes reçues dans un cadre comportant autant de jours qu'en compte la période considérée, c'est-à-dire 4 mois, soit 120 jours.

Quels problèmes se posent au cours de cette opération ?

Celui du recopiage des données, particulièrement fastidieux et fatigant, d'autant que pour pouvoir mettre toutes les observations dans une case, il faut écrire très petit : certains samedis et dimanches donnent jusqu'à 10 observations par espèce. La fatigue aidant, certaines données peuvent être recopiées dans une mauvaise case, voire une mauvaise colonne ; on peut même imaginer qu'un rédacteur distrait puisse inscrire une donnée sur une mauvaise feuille, celle d'une autre espèce. Pour éliminer tout risque d'oubli, chaque observation recopiée est cochée sur l'original. La place étant très restreinte, la notation doit être simplifiée, abrégée, codée et chaque donnée doit être accompagnée du nom de son auteur, lui-même codé, afin de toujours pouvoir se reporter à l'observation originale.

8°) l'élaboration et interprétation des données

C'est là l'opération-clé de la rédaction sur le plan scientifique.

Pour la nidification, peu de problèmes : nous nous sommes contentés jusqu'à présent de citer les localités et les dates importantes en nous référant à ce que nous avons déjà publié. Pour l'hiver, les difficultés naissent lorsque l'on se propose de chiffrer l'hivernage d'une espèce. Les observations n'étant pas simultanées pour les différents secteurs, il nous faut décider des limites admissibles de la période d'hivernage pour chaque espèce. Il se pose aussi des problèmes de localisation dont nous reparlerons plus loin. Mais le plus difficile reste et de loin la description des mouvements migratoires, cette difficulté étant variable selon les espèces. Sur les feuilles de compilation, les concentrations de notes localisent grossièrement les vagues de passage. Pour avoir une idée plus précise il faut étudier l'évolution des effectifs dans les localités suivies. L'utilisation de couleurs sur les feuilles de compilation facilite le travail, mais il est préférable, lorsque cela est possible de tracer les courbes d'évolution d'effectifs en diverses localités. Les concordances de maxima en des secteurs

bien suivis et plus ou moins éloignés est une garantie suffisante pour situer une vague de passage avec précision.

Mais tout ceci nécessite évidemment des tris et des regroupements, forcément arbitraires, dans les données.

En outre, ces opérations (de regroupement et de tri) sont d'autant plus arbitraires que la valeur des chiffres est très variable. Cette variabilité des chiffres a pour principales raisons :

- . *l'observateur lui-même* : différents ornithologues ne recensent pas les secteurs de la même manière ; l'estimation des effectifs est toujours plus ou moins subjective et varie donc avec les personnes.
- . *la surface visitée dans un secteur déterminé* : ce point est sans doute le plus important et nous y reviendrons. Il suffit de dire que les dénominations "baie de Goulven" ou Golfe du Morbihan" ou "rivière d'Auray" ou "baie de St-Brieuc" peuvent couvrir des réalités très différentes suivant les ornithologues ou, pour un même ornithologue, selon les visites. Trop souvent les appellations utilisées par nos collaborateurs sont imprécises voire variables, et s'il nous est souvent difficile de savoir à quel secteur correspond exactement une donnée, il nous est encore plus difficile d'effectuer des comparaisons, surtout entre données d'observateurs différents sur un "même" secteur.
- . *divers facteurs* : dont la météorologie influant sur la visibilité et le comportement des oiseaux, donc sur leur comptage ; l'heure, influant sur leur comportement et leur localisation ; le moment de la marée etc...

Toutes ces sources de variations font que nous ne pouvons connaître la valeur réelle des chiffres, ce qui rend très aléatoire l'interprétation des mouvements.

9°) la première rédaction

Le rédacteur ayant devant les yeux le canevas du déroulement migratoire, ou de l'hivernage etc... il lui faut alors mettre cela en forme. Il inclut dans le schéma établi à l'aide des lieux bien suivis toutes les données intéressantes (chiffres importants, données nouvelles, données sur des localités inhabituelles etc...). Les seuls problèmes qui se posent à lui sont :

- . d'éviter les erreurs de transcription
- . des problèmes de nomenclature géographique. De nombreuses localités lui sont inconnues et si la localisation (commune, département...) est insuffisante, il perdra un temps énorme à rechercher cette localité sur les cartes.

Notons que ces deux types de problèmes sont ceux qui se poseront dans les trois dernières opérations.

10°) le contrôle par le responsable des Actualités

Un rédacteur possédant une bonne culture bibliographique et une connaissance globale des problèmes d'ornithologie bretonne relit l'ensemble de ce qui a été écrit et vérifie que rien d'essentiel n'a été oublié. Au besoin, il ajoute, ou retranche quelques données et rectifie tel ou tel point.

11°) la seconde rédaction

C'est la seconde rédaction qui doit parvenir entre les mains de la secrétaire. Il s'agit donc de réécrire très lisiblement les actualités sous leur forme définitive à la virgule près, c'est le moment où il faut vérifier l'orthographe des noms de lieu et l'exactitude des données. Mais ça et là peuvent se glisser des erreurs de transcription.

12°) la frappe

Elle est effectuée par la secrétaire du laboratoire. Les feuilles frappées doivent être relues plusieurs fois et corrigées avant d'être données au service offset.

On voit donc que la rédaction des actualités d'AR VRAN est un travail de longue haleine, souvent fastidieux et qui pose aux rédacteurs de nombreux problèmes dont la résolution dépend en grande partie des observateurs et de leur discipline à un certain nombre de directives. Nous débouchons ainsi sur une critique précise des mauvais fonctionnements de la première phase et pouvons apporter quelques suggestions de remèdes. Il s'agit avant tout d'améliorer le fonctionnement de la Centrale en lui faisant atteindre la maximum d'efficacité.

1°) la sortie ornithologique

C'est de toute évidence l'opération essentielle de la première phase puisque c'est à ce moment que l'ornithologue se trouve confronté avec la donnée à l'état brut.

Rappelons qu'une donnée est essentiellement caractérisée par les paramètres suivants :

- 1° - nom d'espèce
- 2° - date
- 3° - localité
- 4° - chiffre
- 5° - observations ayant trait aux activités de l'oiseau au moment de l'observation (vol, stationnement, activités de reproduction, chant...).

La sortie ornithologique, elle, est caractérisée par deux de ces paramètres : la date et la localité.

La date : pose de nombreux problèmes. Il faut d'abord constater que l'immense majorité des sorties a lieu au cours des week-ends, des vacances scolaires et, à un moindre degré, le jeudi. C'est là un phénomène contre lequel on ne peut rien et qui introduit certainement un biais dans les données. Tout au plus pourrions nous demander à nos collaborateurs de faire le maximum pour "étaier leurs sorties", mais cela risque bien de n'être qu'un vœu pieux. Toutes les Centrales Ornithologiques sont confrontées à ce problème et nous n'en connaissons pas qui l'aient résolu de façon satisfaisante.

La principale manière pour la Centrale d'intervenir sur les dates est d'essayer de concentrer le maximum d'observations à des périodes plus ou moins précises : en mobilisant le maximum d'ornithologues pour une opération concertée, un stage etc... Nous n'avons jusqu'à présent effectué qu'un type d'opération concertées - à l'occasion des recensements hivernaux d'anatidae - et jamais des stages.

La localité : C'est à ce niveau que nous pouvons apporter les améliorations les plus sensibles.

Dans l'idéal, chaque unité géographique devrait être entièrement recensée à chaque sortie : nous avons là le seul moyen d'éliminer partiellement les facteurs de variabilité des chiffres, dus à la méthode de prospection de chacun, aux conditions météo, à l'heure, à la marée, etc... La difficulté reste évidemment de déterminer dans chaque cas ce qui constitue une unité géographique.

Un observateur disposant de moins de temps pourrait se contenter d'un recensement partiel mais portant sur un secteur relativement autonome de l'unité géographique considérée, ou un secteur connu comme étant représentatif de cette unité géographique, au moins pour certaines espèces. Mais dans tous les cas, il doit le préciser. Serait, dans l'idéal, à bannir toute observation ponctuelle au sein d'une vaste unité géographique.

En conséquence, nous proposons que les observateurs, d'un même département, par exemple, se concertent pour définir les grandes unités géographiques de leur département et leur division en secteurs. Nous définirons une unité géographique comme une région dont les populations aviennes sont indépendantes. Il va de soi qu'une région donnée peut-être une unité géographique pour une espèce et pas pour une autre. Par exemple la baie de St-Brieuc peut facilement être définie comme unité géographique pour la plupart des limicoles, sauf l'huitrier qui peut se disséminer sur les rochers des côtes voisines. Le Yeun-Elez est une unité géographique pour les anatidae, mais pas pour les busards qui peuvent rayonner sur l'ensemble des Monts d'Arrée. L'estuaire du Scorff et du Blavet, plus la petite mer de Gâvres constituent une unité géographique évidente. Mais peut-on considérer la petite mer de Gâvres comme suffisamment autonome pour que l'on puisse se contenter d'un recensement de ce secteur ?

Tout ceci suppose une profonde expérience de la région, que seuls les ornithologues locaux peuvent avoir : nous ne pouvons décider de ce genre de chose depuis Brest. On comprendra donc qu'il est indispensable que les utilisateurs d'un même lieu s'entendent sur ce point afin d'homogénéiser leurs données.

W Enfin, et pour en terminer avec les questions de localités, il serait souhaitable qu'au printemps les observateurs ne se limitent plus aux régions bien connues mais essaient vers le centre de la Bretagne notamment (Pontivy, Loudéac, Paimpont, Redon etc...). Afin que ceci ne reste pas non plus un vœu pieux, il serait évidemment souhaitable d'organiser camps et stages dans les régions peu connues.

2°) la notation des données brutes

Rappelons la nécessité de noter au moins les 5 paramètres essentiels d'une donnée.

L'espèce : La première question qui se pose est : quelles espèces noter ?

Il est clair que tous les ornithologues opèrent consciemment ou non une sélection lorsqu'ils notent. Familier d'une région, tel observateur ne relèvera que ce qui lui paraît digne d'intérêt, négligera le Rossignol en Loire-Atlantique, le Rougequeue à front blanc dans le Morbihan etc... oubliant l'intérêt que peuvent présenter ces espèces à l'échelle de la Bretagne. A priori, cette remarque s'applique à tous les oiseaux : nous avons tout à apprendre d'espèces aussi "banales" que le Pipit farlouse, la Pipit des arbres, le Bruant proyer, le Rougequeue noir, le Serin cini, le Traquet motteux, la Tourterelle turque...

La date : est un paramètre qui ne pose pas de problèmes au niveau de la notation.

La localité : nous en avons déjà beaucoup parlé pour la "sortie". Ce n'est pas au moment de la notation que ce paramètre présente les plus sérieuses difficultés, mais au moment du recopiage pour l'expédition à AR VRAN. Des indications concernant le milieu peuvent être prises lors de cette première notation.

Le chiffre : rappelons une fois de plus que les indications "quelques", "peu", "beaucoup", "abondant" etc... n'ont aucune signification et sont inutilisables. Rien ne remplace un chiffre même si celui-ci est imprécis, même si l'évaluation est une fourchette.

Les observations ayant trait aux activités de l'oiseau : sont indispensables au moment de la reproduction : chanteur, transport de matériaux ou de nourriture, alarme, injury-feigning... Ce sont elles qui permettent d'établir la probabilité ou la certitude d'une nidification. Les directions précises de vol lors des migrations ou des mouvements météo sont également très utiles. Enfin lorsque cela est possible il est important de noter le sexe surtout pour les anatidés, les rapaces etc...

3°) retranscription des notes pour archivage personnel

Cette opération est bien entendu facultative : cependant, nous recommandons vivement à nos collaborateurs, le système d'archivage suivant : il s'agit d'avoir un classeur dans lequel une feuille est consacrée à chaque espèce, plusieurs feuilles pour une espèce abondamment observée. Les observations y sont retranscrites régulièrement, le mieux étant de n'avoir que ce classeur et de retranscrire les notes du carnet de terrain le soir même de la sortie. De cette manière les données sont directement ordonnées par espèce et par ordre chronologique. Le recopiage précédant l'expédition à la Centrale prend ainsi le minimum de temps.

4°) recopiage des notes pour AR VRAN

Nous rappelons les directives actuellement en vigueur :

- périodes :

L'année ornithologique est divisée en trois périodes :

- I : du 16 mars au 15 juillet
- II : du 16 juillet au 15 novembre
- III : du 16 novembre au 15 mars

Les observations doivent nous parvenir dans la quinzaine qui suit l'échéance d'une période. Cette exigence nous permet de mieux ventiler notre travail. Notons qu'un nombre croissant de collaborateurs se plie à cette règle et ceci malgré le retard accumulé par la rédaction. Nous les en remercions. Il est également impératif qu'un envoi ne chevauche pas deux périodes : les chevauchements de cette sorte sont une importante source de perte de données. A cet égard, les dates limites de chaque période doivent être incluses dans cette période : par exemple la période du 16 mars au 15 juillet doit comprendre les données du 16 mars et du 15 juillet... mais pas celles du 15 mars, ni celles du 16 juillet.!

- groupes :

Les données doivent absolument être regroupées par espèces, et surtout pas par date de sorties. Les manquements à cette règle essentielle constituent une énorme source de perte de temps pour les rédacteurs.

Pour faciliter le travail des rédacteurs, nous avons divisé la liste des oiseaux d'Europe (PETERSON, nouvelle édition) en cinq groupes d'espèce :

- Groupe 1. du Plongeon arctique à l'Erismature
- Groupe 2. du Vautour fauve à l'Outarde canepetière
- Groupe 3. de l'Huitrier pie au Macareux

Groupe 4. du Ganga unibande à la Grive draine

Groupe 5. de la Bouscarle de cetti au Grand Corbeau

Les données d'un groupe déterminé doivent figurer sur une ou plusieurs feuilles ne concernant que ce groupe. C'est-à-dire que sur la même feuille ne doivent pas figurer des observations d'espèces appartenant à deux groupes différents. Les oiseaux servant à limiter un groupe sont inclus dans ce groupe : par exemple les données sur le Macareux moine et l'Huitrier pie doivent figurer sur les feuilles du groupe 3 : "de l'Huitrier pie au Macareux moine".

Le manquement à cette règle oblige le secrétaire à faire des découpages (possibles si les feuilles ne sont écrites qu'au recto) ou à mettre ces envois fautifs dans les "notes communes" que chaque rédacteur viendra recopier. Au sein d'un groupe, les espèces devraient si possible figurer dans l'ordre du Peterson (nouvelle édition). Cette clause n'est pas si impérative que les précédentes, mais elle facilite le travail des rédacteurs. Pour une même espèce, les données devraient, si possible, être rangées par ordre chronologique. Cette disposition est également de nature à faciliter le travail des rédacteurs. Rappelons que si les collaborateurs ont adopté l'archivage en classeur comme nous l'avons recommandé tout ceci ne pose aucun problème.

- présentation :

Idéalement, les données devraient nous parvenir sur feuilles de format 21 x 29,7 agrafées par groupe. L'unification du format permet une plus grande facilité pour compiler les notes. Il est par contre indispensable que les indications suivantes figurent en tête de chaque groupe de feuilles, et non une seule fois pour tout l'envoi : nom de l'observateur ; période concernée, avec l'année ; numéro du groupe. Il serait également souhaitable que les données soient disposées suivant cinq colonnes correspondant aux cinq paramètres, une ligne étant réservée à chaque donnée : la colonne de gauche pour le nom d'espèce, la colonne suivante pour la date, la colonne suivante pour la localité, la colonne suivante pour les chiffres et la colonnes de droite pour les observations. Le cas échéant, nous pouvons fournir des feuilles d'envoi toutes prêtes.

Je n'insisterai pas sur la nécessité qu'il y a à écrire lisiblement, surtout les noms de lieu, l'idéal étant bien sûr l'emploi d'une machine à écrire.

- contenu :

Examinons les cinq paramètres à la suite :

. pas de problèmes en ce qui concerne les 2 premiers (espèce et date),

si ce n'est qu'il ne faut mentionner que les espèces dont on est absolument certain, ou alors il faut accompagner les déterminations douteuses des caractères relevés sur le terrain.

- **la localité** : doit être, définie avec le maximum de rigueur. S'il s'agit d'une observation ponctuelle, doivent figurer le nom du lieu-dit le plus proche (relevé sur une carte de l'IGN de préférence de façon à ce que nous puissions le retrouver le cas échéant), suivi du nom de la commune sur lequel il est situé. (Pour déterminer la commune, il suffit de consulter une carte IGN au 100 000 ème où sont indiquées les limites communales), enfin le numéro du département. Le nom du lieu-dit doit être séparé de celui de la commune par une barre oblique : par exemple Lannec/Ploemeur (56).

C'est plus délicat pour un secteur géographique assez vaste : estuaire de la Loire, estuaires en général, Golfe du Morbihan, baies etc... Dans ce cas il est toujours préférable de recenser l'unité géographique toute entière comme nous l'avons précisé. Si cela n'a pas été fait il convient de mentionner avec précision le secteur visité et, dans tous les cas, s'abstenir de nous expédier des données ponctuelles sur des unités géographiques vastes. De savoir qu'un observateur a vu 1 500 Bécasseaux variables le 17 décembre à Truskat, dans le Golfe ne nous sert à rien sinon à encombrer les feuilles de compilation, lorsque l'on sait qu'à cette époque le Golfe contient près de 20 000 Bécasseaux variables... Dans certains cas, certaines données ponctuelles ou partielles sont même franchement nuisibles puisque, en l'absence de précisions, on peut croire à une diminution des effectifs ! Dans ce cas, il est donc indispensable que les ornithologues se concertent par région pour définir unité géographique et secteurs. Lorsque le dénombrement a été fait sur un trajet (à l'intérieur ou sur le littoral) il faut le préciser en reliant d'une flèche chaque localité de passage. Par exemple : Locmariaquer Carnac Plouharnel (56), ou : pointe du Décollé/St-Lunaire St-Briac (35) baie de Lancieux (22).

- **l'effectif** : les problèmes qui y sont liés sont communs avec ceux de la localité et ont donc, pour la plupart, été traités plus haut.
- Quant aux *observations* nous en avons déjà tout dit.

En résumé : il convient que les collaborateurs, au moment où ils recopient leurs notes pour AR VRAN, éliminent les notes trop partielles ou trop ponctuelles sur de vastes secteurs, sauf bien entendu si elles concernent des espèces rares.

5°) l'expédition des notes

Rappelons que l'ensemble des notes doit être expédié au

secrétaire :

M. LE DMEZET
Faculté des Sciences
29 N - BREST -

Nous avons ainsi fait le tour des problèmes techniques posés par la rédaction des actualités et proposé quelques remèdes aux actuelles imperfections de fonctionnement. Mais il faut que nos collaborateurs aient bien conscience que ces mesures n'auront de sens que lorsqu'elles seront unanimement adoptées et respectées.

Avant de terminer nous aimerions préciser un dernier point : nous ne voulons pas imposer à nos collaborateurs des mesures qui leurs sembleraient technocratiques et autoritaires. Ce dont il s'agit en définitive c'est de faire fonctionner AR VRAN avec le maximum d'efficacité. Actuellement, une demi-douzaine de collaborateurs se dévouent pour rédiger cette partie importante d'AR VRAN que sont les actualités. Nous ne prétendons pas que ce travail manque d'intérêt, mais il y a le revers de la médaille : les nombreuses heures, fastidieuses, passées à recopier des notes pas toujours correctement rédigées. Or il ne faut pas perdre de vue que les rédacteurs sont aussi des observateurs, et que leur temps d'observation est de plus en plus grignoté par le temps toujours croissant qu'ils passent à la rédaction et aux opérations annexes. La moindre mesure susceptible d'alléger les pertes de temps leur est donc bienvenue.